VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 17 FEVRIER 1932 NUMERO 38

Adresses tout... "L...
AB...
Canada - - - $2.00
Etats-Unis - - - $2.50
Europe - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Parlement Fédéral

UN COURT DEBAT SUR L'ADRESSE

L'adresse en réponse au discours du trône adoptée sans amendement — Discours du chef de l'opposition et du premier ministre — Un éloge de la Russie

Ottawa. — Le débat sur l'adresse a pris fin subitement. L'adresse en réponse au discours du Trône a été adoptée à l'unanimité. Ni le parti libéral ni les fermiers-unis n'ont proposé d'amendement. Cela ne constitue pas un précédent puisque, dans le passé, il est arrivé quelquefois que l'adresse fût adoptée à l'unanimité après un court débat. Mais c'est évidemment un signe des temps que ce désir général de hâter les procédures, de couper court aux discussions inutiles et de se mettre le plus vite possible à l'étude de la législation ministérielle.

Le proposeur de l'adresse en réponse au discours du trône était M. Charles Bourgeois, député conservateur de Trois-Rivières, et le secondeur M. J.-H. Stitts, député de Selkirk, Manitoba.

Le chef de l'opposition

M. King a entrepris la critique du discours du trône. Celui-ci, dit-il, contient deux omissions: il ne parle ni du chômage, ni de la situation financière.

Nouveau traité

Le chef libéral accuse le gouvernement d'avoir retardé les négociations qui ont abouti à l'ébauche d'un nouveau traité avec la Nouvelle-Zélande. Des négociations auraient pu être entamées l'an dernier lorsque l'hon. Forbes était ici même à Ottawa prêt à dresser les grandes lignes d'une entente commerciale favorable aux deux pays. L'attitude cavalière du gouvernement en cette occasion nous valut que nos produits furent portés sur le tarif général de la Nouvelle-Zélande. Au point que M. Forbes a pu dire que le Canada avait fermé la porte au nez de la Nouvelle-Zélande au moment précis où celle-ci était prête à entrer en négociations avec nous. Ce n'était pas pourtant le moment de négliger une occasion d'activer notre commerce.

Le désarmement

Le discours du Trône parle de deux conférences, dont la première est celle du désarmement. Le chef libéral soutient la thèse du désarmement mondial. Il approuve entièrement le principe d'arbitrage qui est à la base de la Ligue des Nations. Ce principe a été appliqué avec bonheur dans les disputes industrielles entre patrons et employés. Il a évité déjà bien des querelles et bien des grèves. Il saurait aussi, n'en doutons pas, éviter des conflits armés. L'opposition appuie donc de tout coeur le travail de la délégation canadienne à Genève et elle se joint à la prière de tout notre peuple pour que la conférence réussisse à trouver un moyen qui assurera la paix mondiale.

Conférence économique

Le parti libéral désire autant qu'aucun autre que la conférence économique réussisse. C'est lui d'ailleurs qui a inauguré le régime de la préférence britannique qui s'est transformé par la suite en préférence impériale. M. King rappelle que les propositions de sir Wilfrid Laurier et de M. Fielding en 1897 reposaient sur des raisons de sentiment et d'opportunisme commercial.

Le chômage

M. King en vient aux $20,000,000 votés en 1930 pour remédier au chômage. Il critique la façon dont cette somme a été utilisée. Une bonne partie a été dépensée pour des fins absolument inutiles et à des époques bien mal choisies de l'année. A la session suivante, qu'advint-il? Ayant demandé $20,000,000 lors de la session d'urgence, M. Bennett, constatant que la situation était pire que jamais, éprouva de la difficulté à fixer la somme requise; il demanda tout simplement au parlement de lui donner un blanc-seing.

Le chef de l'opposition rappelle à M. Bennett ses promesses aux électeurs. Promesses de faire cesser immédiatement le chômage et de créer de nouveaux débouchés commerciaux. Les agriculteurs cherchent en vain les marchés promis et les chômeurs continuent de battre le pavé. M. Bennett n'avait nul besoin de promettre de faire cesser le chômage, de créer de nouveaux débouchés, de construire une grande route nationale, d'achever immédiatement la canalisation du Saint-Laurent. Mais d'une extrémité à l'autre du pays il a multiplié les promesses, disant: "Je les remplirai toutes ou je succomberai à la tâche!"

M. Bennett

Le premier ministre répond au chef de l'opposition.

Lorsque le parti conservateur a pris le pouvoir, le Canada avait une balance commerciale défavorable de plus de cent millions. Cette balance a été changée favorablement à quinze millions de dollars. "Il ne m'appartient pas, dit M. Bennett, de dire l'importance de cette victoire commerciale contre la dépression mondiale".

Tiendra-t-on compte que depuis que le gouvernement est changé des centaines de nouvelles industries sont établies au pays? Et, si au lieu d'être un pessimiste invétéré on s'appliquait à comparer les conditions actuelles où se trouve le Canada il est évident que l'on serait obligé d'admettre que les conditions actuelles au pays sont meilleures qu'elles ne l'étaient il y a un an.

La Conférence

Le premier ministre passe ensuite à la conférence économique impériale. Il dit qu'à la conférence de 1930 il a fièrement laissé comprendre à l'Empire que le Canada ne pouvait faire exclusivement le commerce avec les Dominions. Il est à peine besoin de rappeler à la Chambre que Sir Wilfrid Laurier, à la conférence de 1902, a dit à la Grande-Bretagne que le Canada était disposé à abandonner la préférence britannique du moment que l'Angleterre n'était pas disposée à reconnaitre au Canada les mêmes avantages tarifaires que nous lui accordons. M. Bennett défie la Chambre de prouver qu'à la conférence économique de 1930 il a adopté une attitude différente de celle de l'ancien premier libéral, en 1902.

Réduction de 10%

A la fin de son discours, M. Bennett a annoncé que le gouvernement réduira les indemnités parlementaires des sénateurs et des députés, les traitements des ministres et les salaires de tous les employés civils, de dix pour cent.

Le gouvernement est donc décidé à s'engager dans la voie des réelles et sérieuses économies non seulement dans le but d'équilibrer son budget, mais aussi dans celui de sauvegarder notre crédit à New-York, la seule place financière où nous puissions emprunter. Le pays économisera une somme de $7,500,000 à $8,000,000, grâce à cette réduction.

Le premier ministre, en plus d'autres déclarations importantes, a laissé entendre que le déficit d'opération du Canadien National serait cette année d'environ $80,000,000. Le problème ferroviaire retient l'attention d'une commission d'enquête qui est composée d'hommes indépendants et experts auxquels on n'a donné aucune instruction.

M. Robert Gardiner

A cause de la situation qui règne dans les provinces de l'Ouest et du récent congrès des Fermiers-Unis à Edmonton, le discours de M. Robert Gardiner prenait une importance inaccoutumée.

M. Gardiner n'a pas voulu laisser passer sous silence le projet du gouvernement de réduire de 10 p. c. les salaires des employés civils. Non pas qu'il s'objecte à la réduction des indemnités parlementaires. Si le gouvernement juge que la mesure lui permettrait de réaliser des économies appréciables, il l'approuverait de tout coeur. Mais le point de vue change lorsqu'il s'agit des réductions des salaires des fonctionnaires. L'exemple donné par le gouvernement sera suivi par les employeurs. Ainsi le pouvoir d'achat de la population sera réduit et on ne peut pas dire que cela améliorera la situation.

Les secours

Les secours directs accordés aux régions affectées par le sécheresse, dans l'Ouest, sont insuffisants. Ce n'est pas que l'orateur veuille blâmer le gouvernement. Il désire constater le fait. Quant aux conditions générales au Canada, il ne voit pas qu'elles se soient améliorées. Le pays est entrainé sur la pente. Il glisse d'une façon inquiétante. M. Gardiner parle ensuite de la conférence du désarmement pour laquelle il n'a pas beaucoup d'enthousiasme.

Pour les fermiers, deux choses importent plus que tout: on devrait tout d'abord les soulager de quelque façon de leurs dettes et ensuite des taux élevés d'intérêt qu'ils sont contraints de payer. Le chômage est aussi un malheur national. Les fermiers-unis appuieront le gouvernement dans toutes ses tentatives pour améliorer le sort des chômeurs et des agriculteurs.

M. J.-S. Woodsworth

Le discours de M. Woodsworth, le député ouvrier de Winnipeg-nord-centre, était attendu avec autant de curiosité pour le moins que celui de M. Gardiner. M. Woodsworth est l'un de ces esprits actifs qui s'éprennent des théories nouvelles avec une ardeur tenace. Il met au service de ses idées un verbe acéré, ce qui en fait l'un des orateurs les plus prisés de la Chambre. Revenu de Russie il n'y a pas bien longtemps, il a écrit sur le régime bolchéviste des articles qui ont eu de la vogue. La crise actuelle qui brouille dans les intelligences la notion des valeurs réelles lui fournit une occasion de critiquer le régime capitaliste et ses abus.

On peut dire qu'il prend figure de chef, maintenant que la Chambre compte quatre députés travaillistes. Il a donc une école, une doctrine, un drapeau. M. Woodsworth a une valeur incontestable. Ses idées en ont beaucoup moins.

La Russie soviète

M. Woodsworth (Winnipeg) a fait l'éloge de la Russie bolchéviste, des progrès qu'elle a accomplis, de ses promesses d'avenir, du plan quinquennal. La Chambre l'a écouté d'une façon passablement impassible — il y eut bien ici et là quelques interruptions mais pas de réfutation systématique comme les circonstances l'auraient exigé — la louange du régime communiste qui a élevé, parait-il, les conditions de vie du paysan russe. M. Woodsworth a été modéré et prudent. Il faut l'en féliciter. Mais son discours n'en fut que plus tendancieux. Le fait demeure: la Chambre a entendu le panégyrique du Soviet. Ce ne sera pas la dernière fois. M. Woodsworth a gagné son point qui était de parler de la Russie, d'en parler pendant quarante minutes et d'en parler d'une façon louangeuse sans soulever un tonnerre de protestations. Il n'a plus de raison maintenant pour se gêner...

La Beauharnois

A la demande de l'hon. Arthur Meighen, le Sénat adopte à l'unanimité une motion tendant à la création d'un comité de neuf sénateurs qui sera chargé d'étudier le rapport du comité de la Chambre des communes sur l'affaire de la Beauharnois.

Nommé administrateur

HON. J.-E.-P. PRENDERGAST

L'hon. J.-E.-P. Prendergast, juge en chef du Manitoba, a été nommé administrateur du gouvernement du Manitoba pendant l'absence de Son Honneur J.-D. McGregor, parti pour Battle Creek, Michigan, où il se remettra de la grave maladie qui l'a retenu à l'hôtel du gouvernement depuis plusieurs semaines. Son Honneur sera absent de la province jusqu'au 16 mars.

La "Liberté" à la Radio

Une heure de français chaque samedi soir

Samedi prochain, 20 février, la "Liberté" inaugurera une série d'au moins huit concerts français. L'émission se fera, comme la précédente, aux postes CKY, Winnipeg, et CJGX, Yorkton, de huit à neuf heures du soir.

Ce sont les appréciations enthousiastes que nous avons reçues par centaines de tous les points de l'Ouest, à la suite de notre premier concert, qui nous permettent d'organiser cette série de programmes français, avec le bienveillant concours du Bureau de Radiodiffusion de l'Ouest, de Winnipeg.

On y entendra les meilleurs artistes de Winnipeg et de Saint-Boniface, sous la direction de Mlle Yvonne Thibault et de M. Arthur Boutal.

Les auditeurs sont priés d'adresser leurs impressions sur ce concert à la "Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg.

L'OUVERTURE DE LA SESSION LE 29 FEVRIER

Ce sera la cinquième et dernière de la législature — Les élections au mois de juin

Le premier ministre John Bracken a annoncé lundi que l'assemblée législative du Manitoba se réunira le lundi 29 février.

Cette session sera la cinquième et dernière de la législature actuelle. On croit que les élections auront lieu dans la dernière semaine de juin, bien que, dans l'intervalle, des circonstances peuvent se présenter qui hâtent cet événement.

Le discours du trône sera présenté par l'hon. juge en chef Prendergast, qui vient d'être nommé administrateur en l'absence de Son Honneur le lieutenant-gouverneur McGregor.

UN ARMISTICE ENTRE CHINOIS ET JAPONAIS

Un Jésuite français obtient une suspension des hostilités pour faire évacuer les non-combattants

Shanghai. — Le contre-amiral japonais Shimada a annoncé pour vendredi matin un armistice dans la zone des hostilités à Chapéi, pour permettre l'évacuation des non-combattants. Pendant qu'il était en vigueur, trente étrangers munis de drapeaux blancs ont cherché tous les non-combattants — hommes, femmes et enfants — ainsi que les blessés du secteur, les ont groupés et conduits à travers les lignes japonaises, jusqu'à un endroit sûr. De nombreux civils étaient enfermés dans leurs habitations depuis que les hostilités ont éclaté à Chapéi, il y a trois semaines.

Un prêtre français qui a perdu un bras à Verdun pendant la Grande Guerre a été le médiateur de l'armistice. C'est le R. P. Jacquinot, S.J., supérieur du collège Saint-François-Xavier. Ce missionnaire, qui est aumônier-major dans le corps des volontaires de Shanghai, a été décoré de la Médaille militaire pour son héroïsme à Verdun.

Au péril de sa vie, le R. P. Jacquinot a déjà plusieurs fois visité Chapéi pour secourir les victimes des hostilités. Il a, par exemple, ramené du secteur une vieille qui ne voulait pas quitter une chaumière criblée de balles si son fils ne venait pas la chercher. Mais le fils avait peur.

Reprise des hostilités

Les hostilités entre Chinois et Japonais ont recommencé samedi matin, à Chapéi. De part et d'autre, les combattants ont reçu du renfort. Les Japonais préparent une vigoureuse offensive.

Entre temps, les ministres de la Grande-Bretagne, de la France et des Etats-Unis collaborent avec les autorités chinoises et celles des concessions pour rétablir la paix.

Dixième anniversaire

SA SAINTETE LE PAPE PIE XI,
qui vient de célébrer le dixième anniversaire de son couronnement comme chef de la chrétienté.

UN DESARMEMENT MONDIAL COMPLET

C'est ce que propose Litvinoff — La Belgique appuie le projet français d'une police internationale

Genève. — Le commissaire des affaires étrangères des Soviets, M. Maxime Litvinoff, a déclaré que son pays ne voit que dans un désarmement mondial complet la sécurité nécessaire à la paix. C'est la proposition la plus radicale qu'ait entendue la conférence de désarmement depuis l'ouverture.

Avant la déclaration Litvinoff, le ministre des affaires étrangères de Belgique, M. Paul Hymans, a annoncé à la conférence que son pays appuie le projet français d'organiser une police militaire internationale sous l'autorité de la Société des Nations.

Le délégué soviétique a fait remarquer qu'il se rend compte qu'un désarmement complet immédiat n'est guère acceptable aux grandes puissances et que par suite il propose, à titre de second projet, un désarmement graduel et proportionnel. Puis, à la surprise de plusieurs délégués, il a affirmé à la conférence que le gouvernement soviétique est prêt à étudier toute proposition de nature à reduire les armements.

Il a expliqué que le projet soviétique de désarmement graduel et proportionnel assure aux pays les plus faibles et aux pays les plus menacés une proportion d'armement supérieure à celle des pays les plus forts.

Il a aussi expliqué que le projet français lui parait inacceptable parce que rien ne garantit que la nouvelle organisation internationale serait réellement capable ou prête à employer sa force à la défense du plus faible ou à la protection du pays victime d'une agression.

LE QUEBEC PERD EN ANGLETERRE

Le Conseil privé décide que les émissions radiophoniques sont du ressort du parlement canadien

Londres. — Déboutant le procureur général du Québec de son appel contre la Cour suprême du Canada, le comité judiciaire du Conseil privé a décidé que les communications radiophoniques au Canada sont du ressort du Parlement Canadien.

Les membres du comité judiciaire déclarent n'éprouver "aucune hésitation" à maintenir le jugement de la majorité de la Cour suprême du Canada déclarant que l'autorité sur les communications radiophoniques et leur réglementation sont de la juridiction fédérale, non de la juridiction provinciale.

Le comité judiciaire est aussi d'avis qu'on ne peut pas établir une distinction juridique entre les appareils d'émission et les appareils de réception.

La province d'Ontario était co-demanderesse, dans cet appel.

LANNION, France. — Le poète breton Charles-Henri Le Goffic, membre de l'Académie française, est mort. Il était âgé de 68 ans.

MUSSOLINI CHEZ S. S. PIE XI

Le premier ministre d'Italie fait sa première visite au Souverain Pontife — Ils conversent amicalement pendant une heure

Cité Vaticane. — S. S. Pie XI a reçu au Vatican, jeudi, M. Mussolini, premier ministre d'Italie. C'est la première fois que les deux auteurs de la solution de la question romaine se rencontrent depuis le moment où ils ont commencé leurs négociations.

Le Pape et Mussolini sont restés une heure tête à tête, dans la Vaticane. Dans l'entourage du Pape comme dans celui du chef fasciste, on avait pensé que cette première visite ne durerait que quelques instants et l'on a été manifestement surpris.

A en juger par le sourire que M. Mussolini avait en sortant de la salle, l'audience a été très agréable. On ne sait pas sur quoi l'entretien a porté, mais, chose évidente, il a été tout à fait amical.

Après le tête-à-tête, M. Mussolini a présenté ceux qui l'accompagnaient au Souverain Pontife, puis il s'est incliné respectueusement et a baisé l'anneau papal, comme il l'avait fait à son arrivée. Après avoir pris congé de Sa Sainteté, il a visité le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat du Vatican, puis il est allé à Saint-Pierre, où il s'est agenouillé et a prié.

L'événement historique que constitue cette visite de M. Mussolini au Pape a eu lieu en une journée qui est une nouvelle fête nationale en Italie, l'anniversaire de la signature du traité de Latran, il y a trois ans.

Le premier ministre et ceux qui l'accompagnaient se sont rendus du Palais-Venise au Vatican, entre deux cordons de troupes qui contenaient une foule enthousiaste. Des carabiniers les escortaient. La chaussée avait été couverte de sable orange, ce qui est d'usage pour le Roi.

L'ambassadeur d'Italie au Vatican, M. de Vecchi, accompagnait M. Mussolini.

LE DIXIEME ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT DE S. S. PIE XI

Une imposante cérémonie à Saint-Pierre — L'allocution du Souverain Pontife n'a pu être radiodiffusée en Amérique

Cité Vaticane. — Une imposante cérémonie à Saint-Pierre a marqué le dixième anniversaire du couronnement de Sa Sainteté Pie XI. Dans une allocution radiodiffusée, le Souverain Pontife a demandé à tous les peuples du monde de se joindre à lui pour implorer l'aide de Dieu "en ce temps de souffrances pour toutes les nations". Il a exprimé l'espoir que ces paroles seront pour tous un réconfort et une consolation et que tous se joindront aussi d'intention à lui pour demander au Maitre Suprême le rétablissement de la paix sur la terre.

Le Souverain Pontife, qui portait la tiare, est entré dans la basilique et en est sorti sur la "sedia gestatoria", escorté de cardinaux, de prélats, de gardes nobles et de suisses.

Le cardinal Locatelli, le premier des cardinaux nommés par Sa Sainteté, a célébré la messe.

Il y eut un moment d'émoi, au cours de la cérémonie. Un vieillard s'est approché du Pape et lui a lancé une enveloppe en criant: "Je demande une grâce". Les gardes sont intervenus.

Les conditions atmosphériques ont empêché la transmission en Amérique de l'allocution de Sa Sainteté radiodiffusée sur ondes courtes par le poste du Vatican HVJ. Le réseau NBC devait transmettre l'allocution en Amérique et le poste CFCF, à Montréal. Plusieurs épreuves de transmission d'émissions du poste papal ont révélé que les conditions atmosphériques sont tout à fait impropres à la radiodiffusion sur ondes courtes, de ce temps-ci.

VERS L'ETATISATION DE LA RADIO

La question sera soumise sous peu au conseil des ministres à Ottawa, annonce M. Duranleau, ministre de la marine

Ottawa. — La question de la nationalisation des émissions radiophoniques au Canada sera soumise sous peu au conseil des ministres, a déclaré M. Alfred Duranleau, ministre de la marine, duquel relève la radiophonie, après avoir fait confirmer la décision du comité judiciaire du Conseil privé de Londres qui a décidé que la radiophonie canadienne est du ressort du gouvernement fédéral et non du gouvernement provincial. Les provinces de Québec et d'Ontario en avaient appelé au Conseil privé sur cette importante question et leur appel se trouve rejeté. Si c'est possible, le gouvernement légiférera dès cette session sur la radiophonie, reprit M. Duranleau. Nous voulons donner au Canada, dit-il, le meilleur service de radio possible.

Les partisans de la nationalisation de la radiophonie se recrutent parmi les hommes les plus distingués et les plus éminents, mais d'autre part, on soutient que la radiophonie doit rester aux mains de compagnies ou d'organisations privées sous le strict contrôle du gouvernement.

Nationalisation mitigée

L'étude du rapport de la Commission royale de radio présentée en 1929 sera reprise. L'on sait que ce rapport recommande une forme de nationalisation mitigée. Un comité parlementaire a étudié en 1930 ce rapport, mais le comité a réservé son opinion à cause de la déclaration subite des élections fédérales. La province de Québec en a ensuite appelé aux cours supérieures pour connaitre les juridictions respectives du fédéral et du provincial en cette affaire et à la dernière session, la radiophonie est demeurée de côté dans l'attente des décisions qui viennent d'être proclamées.

La Commission royale dont parle M. Duranleau se composait, comme on s'en souvient, de sir John Aird, président, de Toronto; de M. C.-A. Bowman, journaliste d'Ottawa, et de M. Augustin Frigon, directeur de l'enseignement technique de la province de Québec, directeur de l'Ecole polytechnique de Montréal. Les trois commissaires se sont rendus aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et dans plusieurs autres pays d'Europe pour étudier les divers systèmes de radiophonie en usage dans ces pays, leur fonctionnement, leur administration.

Service public

Cette commission a recommandé dans son rapport de l'automne 1929 de mettre les émissions radiophoniques sur le même pied que les services publics, une compagnie nationale en ayant la propriété et la direction d'opération. Elle recommandait, en somme, une compagnie nationale identique à celle du Canadien National. Elle recommandait aussi que le bureau de direction de la compagnie fût composé de 12 membres, dont trois représentant le fédéral et un chaque province. Le directeur provincial serait nommé par le gouvernement provincial et aurait le plein contrôle des programmes émis par les postes de la province qu'il représenterait.

Une autre recommandation importante de la commission était l'érection d'une série de postes de 50,000 watts à travers le Canada, avec autres postes moins puissants pour desservir les régions éloignées du réseau principal.

Une bombe à Saint-Pierre de Rome

Rome. — On a découvert une certaine quantité de puissants explosifs renfermés dans un paquet trouvé près de l'autel principal de la basilique Saint-Pierre. La police dit qu'il s'agit d'une tentative de faire sauter la cathédrale et peut-être de blesser le Pape lui-même.

La monnaie bilingue

Ottawa. — M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse, inscrit aux procès-verbaux de la Chambre des Communes une résolution au sujet de la monnaie bilingue: "La Chambre est d'avis, dit la résolution, que pour bien démontrer que la population du Canada est bilingue et que le pays a été fondé par deux grandes races, la monnaie du Canada devrait être frappée dans les deux langues officielles du Canada."

Depuis que la monnaie du Canada est passée sous le contrôle du gouvernement fédéral, c'est-à-dire depuis le 1er décembre dernier, c'est la première démarche officielle faite en vue d'obtenir une monnaie bilingue.

L'Oeuvre de la Miséricorde

Une religieuse de la Miséricorde, Soeur Saint-Jean du Calvaire, a donné récemment à la radio, à Montréal, une causerie fort intéressante sur cette grande institution de charité. Après avoir rappelé les humbles débuts de l'oeuvre, avec Mgr Bourget et Mme Jetté (Mère de la Nativité), elle en expliquait ainsi le fonctionnement:

Disons, d'abord, qu'elle porte le cachet du secret le plus inviolable. Le nom, l'adresse, la position sociale des protégés, secret, que seule connait la religieuse en charge du Bureau d'admission, et ce bureau est, selon l'expression d'un Père Oblat, le R. P. Robert, un véritable confessionnal. Pour sauvegarder l'honneur et la réputation des familles, nos protégées reçoivent un nom d'emprunt qu'elles conservent tant que dure leur réclusion.

Dès son entrée, une protégée est mise sous observation de médecins spécialistes. Elle bénéficie des services d'un laboratoire de pathologie, pour examens spéciaux, et de consultations médicales, selon le cas. De son côté, la religieuse encourage, console et instruit de ses devoirs de chrétienne la pauvre enfant qui parfois a vécu longtemps loin de Dieu et de ses sacrements. Le chapelain (qui pour notre maison de Montréal est un Oblat de Marie Immaculée) donne le dimanche des instructions catéchistiques, entend chaque semaine et plus souvent, s'il le faut, les confessions, prêche des retraites, de sorte que si notre protégée a bonne volonté, elle reprend bientôt ou acquiert des habitudes de piété. Jamais inactive, elle est occupée à quelque emploi selon ses forces et ses goûts. De plus, le chant et la musique font le charme des récréations qui sont généralement pleines d'entrain. Pour la plupart, l'ennui est inconnu. Un bon nombre, effrayées de dangers qu'elles prévoient pour l'avenir, demandent à demeurer avec nous et prennent l'habit des Filles de Sainte-Madeleine, pour se consacrer entièrement à la prière et à la pénitence. Ces Madeleines ne sont pas des religieuses, elles vivent sous la direction des Soeurs de Miséricorde, observent un règlement spécial qui leur est assigné par l'autorité diocésaine. C'est le plus beau fleuron de notre oeuvre que cette association des Madeleines: oeuvre de relèvement spirituel et moral, par laquelle tant d'âmes recouvrent la paix et le bonheur, se sanctifiant elles-mêmes, font un véritable apostolat par leur profonde humilité et meurent en prédestinées.

Quant aux autres, qui ne veulent ou ne peuvent demeurer en la maison de la Miséricorde, il leur est loisible, le moment venu, de retourner dans leur famille. La plupart conservent à notre endroit des sentiments de profonde reconnaissance, et par leur persévérance dans le bien font notre consolation.

Nous venons de parler de l'Oeuvre des Pénitentes, mentionnons, si vous le voulez bien, l'oeuvre de la crèche, qui consiste à recevoir, soigner et éduquer les enfants nés sous notre toit. La crèche! combien de fois il en a été question! Mais n'est-ce pas toujours bien touchant que la vue de ces pauvres petits enfants que la charité a recueillis, leur donnant le meilleur de sa vie et de son coeur? Au début de notre Institut, ne possédant pas de local convenable pour héberger les enfants, les bonnes Soeurs Grises nous faisaient la charité de les recevoir chez elles, et il en fut ainsi jusque vers l'année 1880.

Souvent ces pauvres petits déshérités ont le bonheur de trouver des parents adoptifs qui les aiment tendrement, leur procurent une bonne éducation, attirant ainsi sur leur foyer les bénédictions du ciel. Mais que le nombre est grand encore de ces chers délaissés qui n'ont personne pour assurer leur avenir! Actuellement, notre crèche de la rue Dorchester en compte 350 et celle de notre maison du Sault-au-Récollet, 250. Tous tendent vers vous leurs petits bras, réclamant votre charitable secours.

Voici quelques statistiques qui intéresseront peut-être nos auditeurs. Depuis la fondation de notre institut, c'est-à-dire depuis 83 ans, la seule maison de Montréal a reçu 41,631 pénitentes et 29,780 enfants. D'octobre 1930 à octobre 1931, elle a reçu 716 pénitentes, 662 enfants. Nous recevons toutes les pénitentes qui se présentent sans distinction de nationalité ou de religion; un bon nombre appartenant à diverses sectes protestantes ont abjuré l'erreur et reçu le baptême catholique. Ainsi, depuis la fondation, nous avons pu enregistrer 450 de ces abjurations en notre maison de Montréal.

On nous permettra de rectifier ici une erreur qui a cours au sujet de nos oeuvres de Miséricorde. L'on croit généralement que nous, religieuses, nous soignons directement les pénitentes malades. Nous ne le pouvons pas: nos constitutions nous le défendent. Nous avons la haute surveillance de nos oeuvres de Miséricorde, mais ce sont les médecins et les gardes-malades séculières qui donnent les soins requis aux mères et aux enfants. Il n'en est pas ainsi pour les cas médicaux. Nous pouvons dans nos hôpitaux généraux, soigner les malades, aidées de gardes séculières, et sous le contrôle des médecins des différents départements.

Erreur aussi de croire que nous pouvons admettre parmi nous comme religieuses des pénitentes converties, fussent-elles d'ailleurs irréprochables dans leur conduite. Non, cela ne s'est jamais fait chez nous et ne se fera pas non plus, je n'insiste pas davantage.

J'en viens à parler de nos hôpitaux généraux, oeuvre que nous avons adjointe à la première et qui nous permet d'avoir des écoles de gardes-malades. Ces hôpitaux existent à Montréal (hôpital spécialisé pour dames; à Ottawa, à Toronto, à Haileybury, à Winnipeg, à Edmonton, à New-York, à Green Bay, à Oak Park (Chicago), à Milwaukee, à Pana, Ill., etc. Nos écoles de gardes-malades sont affiliées aux universités et comportent un cours de trois ans. Pour être admise à l'école, une aspirante doit jouir d'une bonne santé et d'une bonne réputation. Elle doit posséder une instruction suffisante et avoir au moins deux ans de Hautes Etudes ou l'équivalent. Les cours sont sous le contrôle de médecins professeurs nommés par l'Université, et d'une directrice religieuse, soeur de Miséricorde.

La maison-mère de notre institut, établie en 1851, rue Dorchester, est, a été transférée, en novembre 1930, au numéro 12435, rue Sainte-Croix, Cartierville, sur les bords de la rivière des Prairies. Endroit solitaire, propice au recueillement, et aussi à la santé des novices. Toute jeune fille de conduite exemplaire, animée de bonne volonté, ayant l'esprit de sacrifice et le zèle du salut des âmes, peut être reçue en notre postulat. Beaucoup de jeunes filles canadiennes-françaises, admirables de dévouement et d'oubli d'elles-mêmes, rêvent des régions lointaines de Chine, du Bengal ou du Basutoland, et cela est beau, cela est héroïque et répond au désir de notre bien-aimé Pape Pie XI, mais toutes ne sont pas appelées par vocation vers ces pays éloignés, puis n'avons-nous pas en notre Canada, en notre ville de Montréal surtout, des pauvres, des malades, des âmes abandonnées et bien dignes de pitié? Aux miséreux en loques qui passent sous vos fenêtres, vous donnez votre compassion, vous ouvrez votre bourse, et vous faites du bien. Aux âmes déchirées par la vie, à ces pauvres enfants qui implorent en suppliant notre miséricorde, ne faut-il pas aussi porter secours? A ces roseaux à demi rompus, nous donnons la charité du Christ, nous présentons la divine lumière qui éclaire et ravive; c'est là notre rôle, Soeurs de Miséricorde.

Un congrès de colonisation à Montréal

Une politique intense de colonisation appuyée sur un plan d'ensemble permanent: telle est la principale conclusion et la principale réclamation formulée au Congrès de la colonisation.

Parmi les autres résolutions, il y en a une qui réclame un octroi du gouvernement fédéral pour la colonisation, qui est le plus sûr moyen d'empêcher une crise telle que celle que nous traversons, il y en a une qui réclame l'amendement de la loi des faillites pour qu'elle ne s'applique plus au cultivateur, il y en a une qui demande au gouvernement provincial de faire des échanges avec les compagnies qui ont des réserves qui bloquent la colonisation dans certaines régions, il y en a une enfin qui recommande la multiplication des sociétés de colonisation dans les différents centres.

La résolution qui a trait au crédit agricole a donné lieu à un débat assez vif et finalement on s'est contenté de demander "aux deux gouvernements de rendre le crédit agricole le plus favorable possible au cultivateur". On a adopté une résolution de félicitations à l'adresse du gouvernement provincial pour sa loi du "retour à la terre".

L'arrière-petit-fils d'une reine était chauffeur d'autobus...

Salamanque. — M. Juan Trueda y Mnuoz vient de mourir à Salamanque.

Il était l'arrière-petit-fils de la reine Marie-Christine, quatrième femme de Ferdinand VII. Celle-ci s'était remariée, après la mort du roi, avec le duc de Riansares, dont elle avait eu des enfants.

M. Trueda qui, pendant sa jeunesse, avait dissipé toute sa fortune, était depuis quelques années chauffeur sur la ligne d'autobus reliant Salamanque à une localité voisine.

NOTICE

Notice is hereby given that the second Annual General Meeting of the Farmers Mutual Hail Insurance Company of Manitoba will be held in the Company's office, 1207 Union Trust Building, Winnipeg, on Friday, the Twenty-sixth of February, 1932, at four o'clock in the afternoon. The business of the meeting will consist of the consideration of the Company's statement for the year 1931, the election of directors, and any other business which may properly be brought up at an annual general meeting of members.

Dated at Winnipeg this Fifth day of February, 1932.

H. H. ROSS,
Secretary.

VOLUME XIX. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 17 FEVRIER 1932 — NUMERO 38

Allons toujours notre petit pas; pourvu que nous ayons l'affection bonne et bien résolue, nous ne pouvons que bien aller.

SAINT FRANCOIS DE SALES.

LA LIBERTÉ

L'oeuvre qui nous sauvera, c'est l'oeuvre des six jours, c'est le travail. Travaillons, travaillons surtout en profondeur.

R. P. LAMARCHE, O.P.

La "Liberté" à la Radio

Une Heure de Français par Semaine

Le grand succès du concert du 6 février obtient un digne couronnement — Une série d'au moins huit concerts français sera inaugurée samedi prochain aux postes CKY, Winnipeg, et CJGX, Yorkton

En organisant son heure de français à la radio, le 6 février, la *Liberté* savait qu'elle répondait à un désir très vif de ses lecteurs et de la population française de l'Ouest; mais elle ne prévoyait pas l'enthousiasme qu'a soulevé cet événement artistique, ni sa répercussion profonde à travers les trois provinces et les centres voisins des Etats-Unis. Nous venons de parcourir un volumineux dossier de centaines de lettres d'une singulière éloquence. Elles peuvent se résumer toutes en deux mots: "Bravo! Continuez!"

Nous remercions bien cordialement nos amis, connus et inconnus, qui ont répondu avec un si joyeux empressement à notre appel. Leur généreuse coopération à seconder nos efforts obtient sa récompense immédiate. Nous sommes heureux d'annoncer que des arrangements ont été conclus avec les postes CKY et CJGX pour une série d'au moins huit concerts français qui seront radiodiffusés le samedi soir, de huit à neuf heures. Le premier aura lieu samedi prochain, 20 février.

• • •

Nos lecteurs nous sauront gré, sans doute, de leur faire passer sous les yeux quelques extraits des nombreuses communications que nous avons reçues. Il y circule un souffle émouvant, qui proclame l'inaltérable attachement des nôtres pour leur langue et leurs traditions, — et aussi un goût prononcé pour la culture française parmi l'élite de la population anglo-saxonne.

Son Excellence Mgr O. Charlebois, O.M.I., nous écrit du Pas:

Heureuse idée que celle de ce concert français! Nous nous empressons de vous offrir nos plus chaudes félicitations, aux organisateurs et aux artistes. Nos coeurs québecois étaient à l'unisson des ondes éthérées. Nous n'avons qu'un voeu: c'est qu'une heure comme celle de samedi dernier se répète et se répète plusieurs fois.

Du sud de la Saskatchewan nous arrive ce cri d'un patriote:

Oui! oui! du français, messieurs, du français! Mettons-en dans l'air! Peut-être parviendrons-nous ainsi à en faire pénétrer davantage dans les coeurs et dans les esprits.

Oh! qu'il fait bon entendre nos radios nous chanter les chansons de chez nous! On dirait alors que l'air devient plus vivifiant et l'on respire à pleins poumons. (Dr J.-O.-K. Laflamme, Ponteix, Sask.)

Cette heure de français semble avoir fourni à nos compatriotes une heureuse occasion de se réunir pour jouir ensemble du programme. M. le curé de Saint-Lazare nous envoie les noms d'une trentaine de ses paroissiens réunis au presbytère pour la circonstance.

Nous étions une dizaine au presbytère seulement. (Abbé O. Moquin, Mariapolis, Man.)

Tous les voisins étaient chez moi pour écouter. (Raymond Denis, Vonda, Sask.)

Magasin rempli pour l'heure française. (J.-M.-M. Montagnon, Saint-Boniface.)

Des sociétés nous adressent leurs appréciations au nom de tous leurs membres:

Le Comité de l'A.C.F.C. de Montmartre, au nom de tous les Canadiens de ce Cercle, remercie beaucoup la Liberté du magnifique concert donné samedi soir.

Mlle Renée Deniset, secrétaire de l'*Union Nationale Française*, en nous transmettant un vote unanime de félicitations adopté à la dernière réunion de cette société, ajoute:

On m'a aussi prié de mentionner que cette appréciation est celle d'une société de 250 membres qui espèrent avoir la joie de vous entendre encore.

• • •

Plusieurs correspondants voient dans cette initiative des concerts français un excellent moyen de faciliter l'entente et le rapprochement entre les deux races. Nos amis de langue anglaise se sont chargés de leur donner raison:

As a Britisher with a nodding acquaintance with French, I beg to congratulate you upon your programme over CKY. It was most enjoyable and particularly appreciated by myself as it gave me an opportunity to listen to French. (R. O. W. [illegible], St. John's College, Winnipeg.)

As a keenly appreciative student of the French language and French music, I sincerely hope that you will continue to broadcast these programmes in the future. (Maurice E. Bunn, Selkirk, Man.)

I am in favor of French program once a week. (Mrs. B. Carlton, Norwood, Man.)

I must express my appreciation of the fine and cultural programme of the artists. Although not French I thoroughly enjoyed every minute, and wished that it would have last longer... (Mrs. S. A. Adams, 521, Rathgar Ave., Fort-Rouge.)

Je suis chargée par un groupe de personnes anglaises qui ont écouté avec plaisir votre programme français par radio, samedi dernier, de vous prier de continuer ces programmes. Pouvons-nous nous permettre une petite suggestion? Serait-il possible d'ajouter un numéro facile pour nos oreilles anglaises, ou bien, serait-il possible de donner un sommaire en anglais avant la déclamation française? Il y a beaucoup d'admirateurs de français parmi nous, et nous pensons qu'il vous fera plaisir de connaître notre opinion. (Mrs. B. C. Parker, 749, McMillan Ave., Winnipeg.)

• • •

Ce n'est pas sans émotion que nous jetons les yeux sur des lettres nous apportant l'écho du concert français parmi de pauvres tuberculeux à qui il a procuré une heure de joie et de réconfort. On nous écrit:

Les patients du Sanatorium Saint-Boniface, à Saint-Vital, ont été charmés de l'audition de l'heure de français... A quand la prochaine heure de français?...

Du Sanatorium de Prince-Albert:

Je vous assure que votre concert de la radio a été apprécié par les malades du Sanatorium!... Pour nous, malades, le comique nous va, puisqu'il faut toujours être gais... Plusieurs patients se joignent à moi... (Mme Alphonse Durette.)

Un mot encore cueilli parmi tant d'autres que nous ne pouvons citer:

J'ai écouté avec plaisir la romance du "Temps des cerises" que je n'avais pas entendue depuis soixante ans... (C. Dumur, Forget, Sask.)

N'avons-nous pas raison d'être fiers des artistes de la *Liberté* qui ont fait résonner le verbe français à travers l'Ouest avec tant de bonheur, — qui ont réchauffé le patriotisme des nôtres, réjoui les malades et remué doucement des souvenirs du jeune âge?...

• • •

On nous a adressé de nombreuses suggestions dont il sera tenu compte dans la mesure du possible. Nous ne garantissons pas de répondre à tous les desiderata, mais nos programmes seront conçus de manière à satisfaire le goût du public, tout en maintenant la note de distinction qui a fait le succès du premier concert. Que nos amis continuent de nous communiquer leurs impressions de semaine en semaine. L'oeuvre de l'heure de français à la radio a besoin du concours de toutes les bonnes volontés.

Et maintenant, tous aux écoutes samedi prochain, à huit heures, postes CKY, Winnipeg, et CJGX, Yorkton!

Donatien FREMONT.

La Voix du Pape

L'ENCYCLIQUE "LUX VERITATIS"

f) Loin de protester contre des déclarations, les Pères se proclamèrent d'accord avec Célestin

Quoi de plus? Est-ce que les Pères du Concile oecuménique s'opposèrent à cette façon d'agir de Célestin et de ses légats? Est-ce qu'ils élevèrent quelque protestation? En aucune façon. Bien au contraire, des documents nous restent qui prouvent très clairement leur déférence et leur respect. En effet, lorsque, au cours de la deuxième session du Concile, les légats pontificaux, lisant la lettre de Célestin, affirmèrent entre autres: "Nous avons envoyé, dans notre sollicitude, nos saints frères et collègues dans le sacerdoce, les évêques Arcadius et Projectus, ainsi que notre prêtre Philippe, hommes excellents et animés des mêmes sentiments que Nous, afin qu'ils interviennent dans vos discussions et exécutent ce qui a été antérieurement décidé par Nous, et aux instructions desquels, Nous n'en doutons pas, Votre Sainteté se fera un devoir de se conformer..."

Loin de s'insurger contre cette déclaration qui était celle d'un juge suprême, les Pères du Concile l'approuvèrent au contraire à l'unanimité et saluèrent le Pontife romain par ces acclamations enthousiastes: "Ce jugement est juste! A Célestin nouveau Paul, à Cyrille nouveau Paul, à Célestin gardien de la foi, à Célestin d'accord avec le Concile, à Célestin le Concile tout entier rend grâces; un seul Célestin, un seul Cyrille, une seule foi au sein du Concile, une seule foi dans le monde entier."

g) Bien plus, jugeant Nestorius, ils se déclarèrent liés par la sentence romaine de condamnation

Cependant, dès qu'on en vient à la condamnation et à la réprobation de Nestorius, les mêmes Pères du Concile n'estiment pas qu'ils peuvent juger librement et en son intégrité l'affaire, mais ils avouent ouvertement qu'ils sont prévenus et "forcés" par la décision du Pontife romain: "Sachant... qu'il (Nestorius) pense et prêche d'une façon impie; étant tenus par les sacrés canons et par la lettre de notre Très Saint Père et collègue Célestin, évêque de l'Eglise romaine, nous nous voyons dans l'obligation, les larmes aux yeux, de porter contre lui cette triste sentence. C'est pourquoi Notre-Seigneur Jésus-Christ, en butte à ses blasphèmes, par ce très saint Concile, a décrété de priver le même Nestorius de la dignité épiscopale et de l'exclure de toute réunion et de toute assemblée des prêtres."

D'autre part, Firmus, évêque de Césarée, durant la seconde session du Concile, fit une profession de foi tout à fait identique, dans les termes suivants: "Le Saint Siège Apostolique, par le très saint évêque Célestin, dans la lettre adressée aux très pieux évêques... a formulé, précédemment, un jugement et une règle sur la présente affaire, auxquels nous nous sommes aussi conformés... Attendu que Nestorius, cité par nous, n'a pas comparu, nous avons ordonné d'exécuter la peine édictée, en proférant contre lui le jugement canonique et apostolique."

Saint Augustin et la primauté romaine

Les divers documents que nous avons rappelés établissent de façon si formelle et si explicite la foi qui était déjà en vigueur dans l'Eglise du Christ tout entière, au sujet de l'autorité indépendante et infaillible du Pontife romain, qu'il nous revient à l'esprit cette nette et claire parole d'Augustin, sur le jugement porté peu d'années auparavant par le pape Zosime contre les pélagiens, dans sa lettre doctrinale (Epistola Tractoria): "Dans ces paroles, la foi catholique touchant le Siège Apostolique est si ancienne, si bien fondée, si certaine et si claire, qu'il n'est pas permis à un chrétien d'en douter."

Plût à Dieu que le très saint évêque d'Hippone eût pu intervenir au Concile d'Ephèse! Comme il eût illustré, grâce à son admirable finesse qui lui faisait discerner le danger des controverses, les dogmes de la vérité catholique, et comme il les eût défendus avec la vigueur de son esprit! Malheureusement, lorsque les envoyés des empereurs arrivèrent à Hippone pour lui remettre les lettres d'invitation, ils ne purent que pleurer la mort de cet illustre flambeau de la sagesse chrétienne et la dévastation de son siège par les Vandales.

Juste condamnation de Nestorius

a) Réponse aux calomnies contre Cyrille

Nous n'ignorons pas, Vénérables Frères, que plusieurs de ceux qui de nos jours surtout s'adonnent aux recherches historiques tentent non seulement de laver Nestorius de toute tache d'hérésie mais encore d'accuser Cyrille, le très saint évêque d'Alexandrie, d'iniques ressentiments. Il aurait calomnié Nestorius, qu'il détestait, et aurait tout mis en oeuvre pour provoquer une condamnation de doctrines que Nestorius n'aurait pas enseignées. Les défenseurs de l'évêque de Constantinople n'hésitent pas à porter cette très grave accusation contre notre bienheureux prédécesseur Célestin lui-même, qui, à cause de son ignorance, aurait été abusé par Cyrille et même contre le sacro-saint Concile d'Ephèse.

b) Réalité des doctrines hérétiques de Nestorius

Pourtant l'Eglise universelle réclame la réprobation de ces vains et téméraires efforts; elle a toujours, en effet, considéré la condamnation de Nestorius comme juste et méritée; elle a toujours jugé orthodoxe la doctrine de Cyrille et n'a jamais cessé de vénérer le Concile d'Ephèse, inspiré par l'Esprit-Saint, à l'égal des Conciles oecuméniques.

Car, sans citer tous les documents très nombreux et très clairs, il est connu de tous qu'un grand nombre des partisans de Nestorius — témoins oculaires n'ayant aucune relation avec Cyrille, — malgré l'amitié qui les liait à Nestorius, malgré l'attrait de ses oeuvres littéraires et l'ardeur enthousiaste de ses discussions contre la partie adverse, abandonnèrent peu à peu, comme poussés par la lumière de la vérité, après le Concile d'Ephèse, l'évêque hérétique de Constantinople que l'on devait éviter conformément au droit de l'Eglise.

Beaucoup d'entre eux devaient encore être en vie lorsque Notre prédécesseur de bienheureuse mémoire Léon le Grand écrivit de la façon suivante à son légat au Concile de Chalcédoine, Paschasinus de Lilybée: "Vous saurez que toute l'Eglise de Constantinople, tous ses monastères et de nombreux évêques, ont donné leur assentiment et ont souscrit aux anathèmes infligés aux doctrines de Nestorius et d'Eutychès".

Et dans la lettre doctrinale à l'empereur Léon, le Pape montrait très nettement, et sans être contredit par personne, Nestorius comme hérétique et maître d'hérésie en disant: "Il faut donc anathématiser Nestorius, qui croyait que la Sainte Vierge Marie était non la Mère de Dieu, mais de l'homme seulement; qui forgeait une personne humaine et une personne divine, qui affirmait que le Verbe de Dieu et l'homme n'étaient pas un seul Christ, et qui prêchait qu'il y avait en lui séparément et diversement le Fils de Dieu et l'homme". Tout le monde sait que le Concile de Chalcédoine, par une solennelle approbation, a réprouvé une nouvelle fois Nestorius et a fait l'éloge de la doctrine de Cyrille.

Notre très saint prédécesseur Grégoire le Grand, à peine monté sur le Siège de Pierre, dans la lettre synodale adressée aux évêques d'Orient, où il rappelle les quatre Conciles oecuméniques de Nicée, de Constantinople, d'Ephèse et de Chalcédoine, écrit sur ces Conciles les [illegible] et très nobles paroles que voici: "Dans ces Conciles l'édifice de la sainte foi a été bâti sur une pierre d'angle; par eux s'affirment la vie et l'action de chacun. Quiconque n'accepte pas leur validité, même s'il paraît être une pierre, gît cependant hors de l'édifice".

Tous doivent donc tenir avec certitude que Nestorius a vraiment enseigné des doctrines hérétiques; que le patriarche d'Alexandrie s'est montré un défenseur énergique de la foi catholique et que le Pape Célestin, et avec lui le Concile d'Ephèse, ont conservé la doctrine traditionnelle et l'autorité suprême du Siège Apostolique.

II.—LE DOGME DE L'UNION HYPOSTATIQUE

Jésus-Christ est vrai Dieu et vrai homme

Et maintenant, Vénérables Frères, passons à l'examen approfondi des points de doctrine que le Concile oecuménique d'Ephèse, par la condamnation de Nestorius, a ouvertement professés et sanctionnés de son autorité. Car, tout en réprouvant l'hérésie pélagienne et en condamnant ses partisans — et il n'est pas douteux que Nestorius ne se trouvât parmi eux, — le principal sujet qui fut traité par les Pères et qu'ils confirmèrent solennellement à presque unanimité fut d'affirmer que la proposition de cet hérésiarque est absolument impie et contraire à la Sainte Ecriture, ce qu'il rejetait étant une vérité certaine: à savoir que dans le Christ il y a une (seule) personne, la personne divine.

Tandis que Nestorius, en effet, nous venons de le dire, soutenait avec obstination que le Verbe divin ne s'unissait pas à la nature humaine dans le Christ d'une façon substantielle et hypostatique mais par une certaine unité accidentelle et morale, les Pères d'Ephèse, dans leur condamnation de l'évêque de Constantinople, professaient ouvertement la véritable doctrine de l'Incarnation qui doit être fermement acceptée de tous.

Par contre, Cyrille dans les lettres et les chapitres adressés à Nestorius avant le Concile et insérés dans les actes du Concile oecuménique, admirablement d'accord avec l'Eglise romaine, disait clairement et très souvent: "Aucune raison ne permet de diviser notre unique Seigneur Jésus-Christ en deux fils... Car l'Ecriture ne dit nullement que le Verbe s'est associé à la personne de l'homme, mais bien qu'il s'est fait chair. Et lorsqu'on dit que le Verbe s'est fait chair, cela ne signifie pas autre chose que, semblablement à nous, il s'est uni à la chair et au sang; il fit donc sien notre corps, est né homme d'une femme, sans renoncer toutefois à la divinité et à sa filiation du Père, car en prenant la chair humaine il resta ce qu'il était."

Deux natures dans la même et unique personne du Christ

En réalité, la Sainte Ecriture et la tradition divine nous l'apprennent: le Verbe de Dieu le Père ne s'est pas uni à un homme ayant déjà sa propre substance, mais le seul et même Christ est le Verbe de Dieu jouissant, dans le sein du Père, de l'éternité et s'étant fait homme dans le temps.

Ainsi la divinité et l'humanité s'unissent dans Jésus-Christ, Rédempteur du genre humain, par le lien admirable qu'on appelle avec raison et à bon droit l'"union hypostatique". Cela ressort d'ailleurs très clairement des Saintes Ecritures, où non seulement le même et unique Christ est appelé Dieu et Homme, mais encore où il agit en Dieu et en homme, et où enfin on le voit très nettement mourir comme homme et comme Dieu ressusciter des morts.

En d'autres termes, celui qui a été conçu dans le sein de la Vierge par l'opération du Saint-Esprit, qui naît, qui gît dans la crèche, se dit fils de l'homme, souffre, meurt cloué à la croix, est absolument le même que celui que le Père éternel appelle d'une façon merveilleuse et solennelle "Mon Fils bien-aimé", le même qui, par la puissance divine, pardonne les péchés et qui de sa propre vertu rappelle les malades à la santé et les morts à la vie.

Tout cela démontre clairement non seulement qu'il y a deux natures dans le Christ, sources de l'activité tant humaine que divine, mais encore que le Christ est un, en même temps Dieu et homme, en vertu de cette unité de la personne qui le fait appeler "Theanthropos" (Homme-Dieu).

En outre, tout le monde sait que cette doctrine, toujours enseignée par l'Eglise, trouve un appui et une confirmation dans le dogme de la Rédemption humaine.

Comment, en effet, pourra-t-on appeler le Christ "premier-né d'un grand nombre de frères, comment pourrait-il être couvert de blessures pour nos iniquités, nous délivrer de la servitude du péché, s'il n'était pas pourvu d'une nature humaine semblable à la nôtre? De même aussi, comment pourrait-il satisfaire entièrement à la justice de Dieu le Père — cette justice que le genre humain avait violée — s'il ne possédait pas une dignité sans limite et infinie, venant de sa personne divine?

Il ne faut pas non plus nier ce point de la vérité catholique en affirmant qu'une perfection manque à la nature humaine de notre Rédempteur s'il n'a pas la personnalité humaine, et que, par conséquent, il nous semble inférieur en tant qu'homme. Saint Thomas d'Aquin remarque, en effet, avec subtilité et pénétration: "La personnalité n'entre dans la noblesse et la perfection d'un être que dans la mesure où il entre dans sa noblesse et sa perfection d'exister par lui-même; c'est là ce que le mot personne signifie. Or il y a plus de noblesse pour un être à exister dans un être plus noble que lui, qu'à exister par lui-même. Par conséquent, la nature humaine a plus de noblesse dans le Christ qu'en nous, pour cette raison que, existant en nous par elle-même, elle a sa personnalité propre, au lieu que dans le Christ elle existe dans la personne du Verbe. De même, bien qu'il entre dans la noblesse de la forme de compléter l'espèce, cependant, en vertu de son union avec une forme complétive plus noble, l'âme sensitive est plus noble dans l'homme que dans l'animal sans raison, chez lequel elle est elle-même forme complétive".

Il est bon de remarquer ici comment Arius, ce très rusé destructeur de l'unité catholique, combattait la nature divine du Verbe et sa consubstantialité au Père éternel, et comment également, mais par d'autres moyens, Nestorius, en rejetant l'union hypostatique du Rédempteur, niait l'entière et parfaite divinité, sinon du Verbe au moins du Christ. Car si un lien moral seulement, ainsi déraisonnait-il, unissait dans le Christ la nature divine à la nature humaine — ce qui, d'une certaine façon, comme Nous l'avons dit, existait pour les prophètes et les autres héros de la sainteté chrétienne grâce à leur union avec Dieu — le Sauveur du genre humain différerait très peu, si peu que rien, de ceux qu'il sauva par sa grâce et par son sang.

(A suivre)

La Société Historique Métisse

L'abondance des annonces dans ce numéro nous oblige à remettre, entre autres matières, la version de la Société Historique Métisse sur les événements de 1885. Nous la publierons la semaine prochaine.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

La "Feuille d'Erable"

Le Devoir (Omer Héroux):

La "Feuille d'Erable", ainsi que le savent déjà nos lecteurs, est l'organe français de la région ontarienne qui fait face au Michigan.

Il y a là un groupe franco-canadien extrêmement intéressant, dont les origines remontent au régime français, aux premières années du dix-huitième siècle et qui, pris entre le bloc anglo-américain et l'anglo-ontarien, s'est tout de même maintenu à travers les années. C'est en pleine querelle scolaire ontarienne que l'un de nos amis de la province de Québec, demandant à un Franco-Ontarien d'Essex ou de Kent: "Mais vous êtes ici depuis longtemps?", s'attira cette réplique à laquelle il fut du reste le premier à applaudir, et des deux mains: "Depuis deux cents ans, Monsieur!"

On comprend cependant que les difficultés soient particulièrement grandes dans une pareille région et l'on devine que la vie doit y être assez difficile pour un journal de langue française, — dans un temps surtout où tout le monde a de la difficulté, comme l'on dit, à rattacher les deux bouts.

La "Feuille d'Erable" vit quand même, et nous lui souhaitons de longues années encore.

Le journal français, dans ces régions mixtes, a une exceptionnelle importance. Il est pour beaucoup de gens la seule occasion presque qu'ils aient de lire du français. Il incite aux lectures françaises ceux qui ont plus de loisir. C'est une des oeuvres pour lesquelles il convient de faire un grand effort.

L'observation vaut pour tous les milieux de ce genre. Nos lecteurs savent, du reste, que nous n'avons guère manqué d'occasion de l'appliquer à chacun de ces milieux, ni de dire un bon mot pour les journalistes qui luttent aux avant-postes.

C'est, au reste, de notre part, un simple témoignage, non seulement de solidarité confraternelle, mais de juste gratitude.

PARIS. — Le froid a fait périr encore cinq personnes dans le nord de la France.

Une ligue du Sacré-Coeur florissante

"Il faut créer une élite, disait le saint Pape Pie X, le salut de la société viendra par l'élite." Notre Ligue du Sacré-Coeur est une élite, mais une élite agissante et entraînante.

Voulez-vous vous en convaincre? Venez à Sainte-Anne, le dimanche qui suit le premier vendredi. A la messe de 7 h. 30, qu'on appelle la messe des Ligueurs, vous les verrez tous — ils sont à peu près une centaine — dans les premiers bancs, oui, dans les premiers bancs; car il faut donner l'exemple aux jeunes et briser avec la fausse honte universelle qui pousse nos hommes à se masser dans les derniers bancs des églises. Les premiers ils s'approchent de la sainte Table, chantent ensemble des cantiques... La messe terminée, on prépare les cantiques pour le mois suivant, on écoute quelques brefs avis du Rév. Père aumônier. Puis vite, on court avaler son déjeuner; car il faut être à l'église pour la grand'messe; c'est le mot d'ordre, ici encore, il faut payer d'exemple. L'après-midi ou le soir, à l'Heure Sainte, on les retrouve aux places d'honneur. Pour être fidèles à la communion mensuelle, plusieurs doivent s'imposer d'immenses sacrifices.

Comment maintient-on cette ferveur?... Elle est, pour une large part, due au zèle éclairé du Conseil de la Ligue. Ce Conseil se compose du président, vice-président, secrétaire et de cinq conseillers, sous la direction du Rév. Père aumônier. A chaque membre du Conseil est assignée une portion de la paroisse. A lui de voir comment, dans son "quartier", les règlements de la Ligue sont observés. Une soirée par mois, le Conseil se réunit autour du prêtre pour causer d'apostolat, étudier les mesures à prendre pour le progrès de la Ligue. Nos conseillers ont jusqu'ici fait preuve d'un inlassable dévouement et d'une soumission toute filiale aux directives du Rév. Père aumônier. On leur avait demandé de donner l'exemple de la fidélité et de l'esprit de sacrifice. Ils sont admirables de générosité. Quelques-uns font, à pied, quatre ou cinq milles pour assister aux réunions.

Dans ces réunions aussi, on décide l'admission ou le renvoi des membres. Pour ce dernier cas, lorsqu'un Ligueur manque au règlement, le conseiller de son quartier dénonce la faute. Le Conseil examine le cas et indique que la conduite à tenir: correction fraternelle faite par le Conseiller, avis paternels du Rév. Père aumônier. Après avoir épuisé tous les moyens suggérés par la charité, si le coupable demeure incorrigible, le Conseil prononce son exclusion.

La modique contribution annuelle de 25 sous donne à chaque membre droit à un service de première classe, en ne versant les honoraires que d'un service de troisième classe. Les Ligueurs devront passer une veillée de prière auprès du membre défunt, et assister en corps à ses funérailles, autant que possible.

Bref, l'exemple des Ligueurs a donné à la piété dans la paroisse un élan vigoureux et profond.

UN LIGUEUR.

Les femmes vont-elles voter en France?

Paris. — Par 319 voix contre 1, la Chambre des députés a reconnu aux femmes le droit de voter et d'être candidates aux élections à la Chambre basse. La Chambre a aussi, par [illegible] voix contre 0, abrogé le second scrutin dans les cas où aucun candidat n'a obtenu une majorité absolue. La gauche, dirigée par M. Edouard Herriot, a quitté la Chambre pour protester voix contre 0, abrogé le second scrutin.

Les deux nouvelles mesures auront maintenant à subir le jugement du Sénat.

SAINT-BONIFACE

L'Association d'Education

Liste supplémentaire à Saint-Boniface
Perceptrice: Mlle V. Couture.
$2.00: Mlle Marie-R. Beaulieu.
$1.00: Mlles Marcelle Couture, Della Gauthier, Irène Benoist, Anna Bibeau, A. Prendergast.
50 sous: Mlles Andrée Prud'homme, Ida Desautels, F. Gosselin.

Soirée à l'Académie Provencher

Vendredi dernier, 12 courant, les élèves de l'Académie Provencher donnaient une belle séance musicale. Mlle Yvonne Thibault, professeur de chant à l'Académie, en avait la direction. Le tout était sous le patronage de Mgr Jubinville.

Les élèves jouèrent une comédie musicale anglaise intitulée "Peanuts and Pennies", de Wallace, histoire amusante de petits vendeurs de journaux. Le tout fut rendu avec brio. Une autre gentille petite comédie française "Le Page d'Henri IV", fut jouée avec un égal sucès. Il y eut en plus soli de piano par Edmond Lafrance, et du chant. Les petits chanteurs de la cathédrale rendirent brillamment deux jolis chants. M. Maurice Prud'homme était au piano.

Un grand nombre de parents des élèves et d'amis de l'institut étaient présents. L'auditoire n'a pas ménagé ses encouragements et ses applaudissements aux jeunes artistes.

Noces d'or de M. et Mme Joseph Senez

M. et Mme Joseph Senez ont célébré, le mardi 1S courant ,le cinquantième anniversaire de leur mariage. M. et Mme Senez comptent à Saint-Boniface une foule de parents et d'amis qui se réjouissent de ce bel anniversaire et qui s'unissent aux jubilaires pour rendre grâces au ciel.

Mardi matin, à la cathédrale, Mgr Jubinville a célébré une messe d'actions de grâces en présence des jubilaires, de leurs enfants et amis. M. l'abbé Lucien Senez, curé de Somerset, neveu des jubilaires, et M. l'abbé Bellavance, curé de Sioux Lookout, assistaient Mgr Jubinville comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Sylvio Caron, curé de Fannystelle, vieil ami de la famille, parla éloquemment, à l'évangile, de la fête qui réunissait les parents et amis de la famille.

Le soir, de 8 h. à 10 h., eut lieu une superbe réception à la résidence de M. et Mme Joseph Senez, sur la rue Despins.

Nous donnerons un compte rendu plus détaillé de cette fête dans notre prochaine livraison.

La Chorale de la cathédrale

Nos artistes sont à préparer la messe de Pâques. La chorale exécutera cette année une partie de la messe de François Cosset. Ce musicien était organiste à Reims au temps de Louis XIV et a laissé plusieurs oeuvres musicales. La chorale rendra une partie d'une de ses messes, avec l'assistance des soprani.

Appel à nos cultivateurs

Un grand nombre de jeunes gens de notre ville sont actuellement sans travail et les diverses organisations qui s'occupent de leur trouver de l'emploi, malgré toute leur bonne volonté, n'y réussissent pas toujours. Ces jeunes gens sont souvent une charge à leur famille et sont aussi exposés à l'oisiveté et aux dangers qui l'accompagnent.

Le gouvernement s'est offert à aider aux municipalités urbaines. Les célibataires de nos villes sont invités à aller travailler sur les fermes aux conditions suivantes: le gouvernement octroie $10 par mois pour chaque individu, dont $5 vont au fermier qui emploie et $5 à l'employé lui-même. L'on peut ainsi se procurer de l'aide à bon marché, tout en coopérant à une entreprise charitable.

Il y a à Saint-Boniface un bon nombre d'excellents jeunes gens qui seraient heureux de profiter de l'avantage qu'on leur offre. Si quelque fermier de langue française désire qu'on lui envoie un jeune homme aux conditions ci-dessus, il n'aura qu'à s'adresser à nous et nous lui ferons parvenir une formule de demande qu'il devra nous retourner après l'avoir dûment remplie.

Henri D'ESCHAMBAULT,
Echevin du Quartier 3, St-Boniface.

Cinquantième anniversaire de mariage

M. et Mme JOSEPH-NOEL SENEZ,
qui ont célébré hier leurs noces d'or à la cathédrale de Saint-Boniface

Les Jeunes de St-Boniface

Les jeunes auront leur réunion mensuelle le mardi 23 février, à cause des cérémonies du Carême.

Le sujet du R. P. H. Schelpe sera: "Fréquentations et Flirt". Aussi "Boite au questions", etc.

La soirée sera très intéressante.

LE SECRETAIRE.

Ligue des Contribuables de Saint-Boniface

La réunion mensuelle de cette Ligue aura lieu le jeudi 18 courant, au numéro 254, rue Dumoulin. Plusieurs questions civiques intéressantes y seront discutées. Tous les membres sont priés d'assister et d'y amener leurs amis.

LE SECRETAIRE.

Partie de cartes

Les institutrices des Académies Provencher et Saint-Joseph donneront une grande partie de cartes au profit de leurs oeuvres, le jeudi 18 courant, à 8 h. 30. Prix d'entrée, 25 sous.

Parents et amis, venez en grand nombre, vous êtes tous nos invités.

LA SECRETAIRE DE LA LIGUE DES INSTITUTRICES.

Le sport

Ligue de gouret Inter-A.C.J.C.

Avec la partie de dimanche, notre Ligue prend une physionomie nouvelle. Le Juniorat, bien qu'il ait encore deux parties à jouer, est déjà assuré d'une place dans les finales. Le Collège, ayant fini ses parties et n'ayant obtenu que 4 points, se voit, selon les probabilités, exclu des finales.

L'autre place dans les finales est donc réservée soit aux Canadiens, soit au Sacré-Coeur. Les parties à venir diront bientôt quel sera le vainqueur. Dans les deux camps on semble confiant, vu que les deux équipes sont bien balancées.

Dimanche prochain, Sacré-Coeur rencontrera le Juniorat.

	G.	P.	E.	Pts
Juniorat	3	0	1	7
Collège	1	3	2	4
Sacré-Coeur	2	2	0	4
Canadiens	1	2	1	3

Les raquetteurs à Fannystelle

Le "Voyageur" faisait, un de ces derniers dimanches, un voyage à Fannystelle, sur l'invitation du curé, M. l'abbé S. Caron. Et quel voyage! La réception fut magnifique: banquet le midi, banquet le soir, servis tous deux aristocratiquement par les dames et demoiselles de la paroisse. Amusements dans l'après-midi: partie de "hockey" où les nôtres se firent battre d'une façon magistrale, partie de "broom ball" et le soir partie de cartes . La journée passa comme un rêve.

Nous ne pouvons entrer dans le détail de l'organisation. Chose certaine, c'est qu'il y en avait. Les jeunes de Fannystelle se sont montrés très "recevants". Merci à eux, merci à toute la paroisse. Et un merci bien spécial à M. le Curé. Il était l'âme de cette réception. Partout on reconnaissait son "doigté", même dans le décor, même au banquet où M. le Curé a bien voulu répondre avec l'âme qu'on lui connait aux paroles du chapelain du "Voyageur" qui lui présenta les hommages du club, ainsi qu'un humble souvenir comme marque de reconnaissance.

Le "Voyageur" revient de Fannystelle plus que jamais persuadé que M. l'abbé Caron, son ancien et dévoué chapelain, reste encore un bon ami des jeunes.

Baptêmes

Le 8 février — Marie-Liliane-Anna-Thérèse, née le 5, enfant de Théophile Forest et d'Aurélie Hamel. Parrain, Alfred Hamel; marraine, Maria Hamel.

Le 9 février — Marie-Yvette-Léa-Agnès, née le 6, enfant d'Emile Bernier et de Marie Olivier. Parrain, Philippe Coutu; marraine, Léa Olivier.

Le 13 février — Joseph-Rosario-Marcel, né le 5, enfant d'Ernest Ricard et de Marie-Flore Pepin, Saint-Claude, Man. Parrain, Jean Ricard; marraine, Célina Ricard.

Le 14 février — Marie-Rose-Jeannine-Roberta, née le 1er février, enfant de Joseph Arpin et d'Irène Gendron. Parrain, Joseph Désorcy; marraine, Marie-Rose Désorcy.

Le 14 février — Marie-Annette-Herméline, née le 7, fille de Grégoire Bérard et de Bernadette Bousquet. Parrain, Amable Bousquet; marraine, Amanda Bousquet.

Le 14 février — Marisa-Angelina-Félicité, née le 21 janvier, enfant d'Antonio Bustelli et de Lucienne Nornier. Parrain, Alfred Gusberti; marraine, Angelina Robiani.

Sépulture

Le 11 février — Marie-Anna Lavoie, fille du major J.-C. Lavoie et d'Alice Bard, décédée le 9, âgée de 19 ans.

LA VIE AU COLLÈGE

M. Jules Demers, professeur au Collège depuis quelques années, subissait la semaine dernière une opération à l'hôpital de Saint-Boniface. Il est déjà en pleine convalescence au Collège et reprendra dans quelque temps ses occupations accoutumées.

• • •

Le Collège jouait dimanche sa dernière partie dans la Ligue Inter-A.C.J.C. Partie animée, un peu rude peut-être à certains moments, et cela dû à l'inadvertance de certain joueur trop habitué à rencontrer des gens de sa taille. L'équipe adverse, le Sacré-Coeur, a remporté la victoire par le résultat de 2 à 0. Les Collégiens ont fait de beaux efforts, mais sans résultat. Gareau, dans les buts du Sacré-Coeur, ne consentit pas à se laisser prendre en défaut. Schropp et Gauthier enregistrèrent les deux points de la partie, après de magnifiques montées individuelles. Des malins ont prétendu que le costume neuf que portaient ce jour-là les collégiens doit être tenu responsable de la perte de la partie. Qu'en penser? Nous dirions plutôt que tous les joueurs y compris notre garde-buts, n'avaient pas, dimanche, des dispositions qui commandent la victoire.

Le doctorat ès lettres à Montréal

Montréal. — Samedi dernier, M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada à la Faculté, soutenait sa thèse de doctorat ès lettres sur l'histoire de l'enseignement français dans le Québec. Le jury se composait du doyen de cette faculté, M. le chanoine Emile Chartier, et des deux assesseurs suivants: M. l'abbé Oscar Maurice et M. J.-B. Lagacé, tous deux professeurs. La thèse écrite par M. Groulx était publiée au lendemain de cette soutenance.

Samedi prochain, 20 janvier, M. le chanoine Emile Chartier, doyen de la Faculté des lettres et professeur de littérature canadienne, soutiendra lui aussi une thèse de doctorat ès lettres sur le sujet suivant: la vie de l'esprit au Canada. Le jury se composera de M. l'abbé Lionel Groulx, comme président, et de MM. les professeurs Dombrowski et Jean Bruchési, comme assesseurs. Cette thèse sera également publiée plus tard dans une revue ou comme chapitre d'un volume à venir.

La poussière propage la maladie

Les ménagères modernes, avec leurs connaissances d'hygiène, sont plus exigeantes dans le choix de leurs produits alimentaires. Elles savent que beaucoup de maladies sont causées par la poussière et la boue qui n'ont guère leur place dans l'alimentation nutritive. Par le temps qui court, alors que beaucoup de farines communes sont offertes comme substitut à la farine propre et pure, la ménagère ne doit pas cesser de songer à la protection de la santé des siens lorsqu'elle achète la farine pour la table de famille. Elle est fatiguée d'avaler de la boue, aussi elle demande de la farine provenant de blé qui a été lavé et écuré dans des moulins à farine outillés pour cette importante opération.

Les chiffres compilés par les meuneries Robin Hood, avec l'aide des statistiques gouvernementales, démontrent que la différence du prix de revient entre la farine propre et pure et la farine commune provenant de blé pauvrement moulu, n'est que de 1 sou par jour pour une famille de quatre. Les dames sont invitées à visiter l'établissement moderne des meuneries Robin Hood Limited, à Moose Jaw et Saskatoon, afin de se rendre compte du nettoyage complet, du lavage et du rinsage du blé avant la pulvérisation faite par cette compagnie canadienne bien connue qui garantit que chaque sac de farine Robin Hood est propre, pure et de la plus haute valeur nutritive.

Le Coin des Enfants

VOUS RECLAMEZ UN CONCOURS?...

En voici un, facile, divertissant, accessible à tous.

L'idée n'en est pas de moi et je le déplore; elle est si jolie, si française. Nous nous dédommagerons en lui donnant le plus de publicité possible.

*M. Antonio de Margerie, l'actif et vaillant chef du secrétariat de l'*Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, *nous écrit:*

Pour l'enseignement de la lecture anglaise, dans les bas grades, les Anglais tirent un parti énorme de leurs "Nursery Rhymes", "Nonsense Rhymes", "Mother Goose Stories", "Games", "Verses", "Folk Songs", etc., etc. Un grand nombre de ces choses font partie de leurs traditions nationales, et tout petit Anglais qui se respecte les sait par coeur.

Nous aimerions faire une étude de ce que nous possédons d'équivalent en français, et rechercher si nous ne pourrions pas, nous aussi, en tirer parti pour rendre plus attrayante, et partant plus rapide, l'étude de la lecture française.

Mais, pour étudier ces choses, pour travailler sur ces rimettes, sur ces contes, ces chants traditionnels, il faut d'abord les connaître. En toute humilité, nous sommes forcés d'avouer que nous n'en connaissons qu'un fort petit nombre. Et c'est précisément en vue d'augmenter notre bagage de connaissances que nous nous adressons à vous aujourd'hui.

Ce que nous voulons connaitre ce sont ces choses "anciennes, traditionnelles", qui charment les petits: Rimettes, jeux de mots, chansonnettes, jeux, contes, etc., etc. Ce que nous voulons ce sont de ces choses "traditionnelles" qui ont été sur les lèvres de toutes les générations d'enfants de langue française.

Quelques exemples de ce que nous voulons:

Quand on veut jouer au loup, pour savoir qui sera le loup, on commence par compter:

Un, deux, trois, quat'
Ma p'tite vache a mal aux pattes, etc.

ou bien:

P'tit couteau d'or et d'argent,
Ta mère t'appelle au bout du champ.

Pour endormir les petits on leur chante:

C'est la poulette grise,
Qui pond dans l'église, etc.

Il y a une musique, un rythme qui plait immensément aux enfants dans:

Midi,
Qui l'a dit?
C'est la souris.
Où est-elle, etc.

et dans:

Mouille, mouille, paradis, etc.

Et qu'est-ce donc que les enfants disent en comptant les boutons du manteau d'un visiteur?

Nous sommes convaincus qu'il doit exister une foule d'autres rimettes de ce genre, et de savoureuses. Vous devez en connaitre vous-même. Serait-ce trop vous demander que de les mettre par écrit et de nous les envoyer?

Mère-Grand doit confesser son indigence. Ces jours de l'enfance datent de si loin... la mémoire n'a plus sa fraicheur de jadis. Jeux de mots, chansons, historiettes, encore hier, nous les comptions par centaines. Aujourd'hui, pénurie complète; tout s'embrouille dans notre esprit. Les commencements n'ont plus de fin, les fins viennent avant le commencement, et dame! pour ceux qui écoutent, ce n'est pas drôle!

Venez donc à notre aide, braves petits amis. Chantez, jouez, racontez. Vous le faites si bien. Mère-Grand vous écoutera avec fierté et M. de Margerie en sera aussi ravi, j'en suis sûre.

MERE-GRAND.

CONCOURS DE FEVRIER

1.—Quels sont les rimettes ou jeux de mots dont vous vous servez au début de vos jeux en plein air ou chez vous?

2.—Mentionnez les vieilles chansons que vous connaissez. Ecrire tout au long celle qui vous plait davantage.

3.—Quels sont vos jeux coutumiers? Comment se joue votre jeu préféré?

4.—Faites une liste de tous les contes qui ont charmé votre enfance (Chaperon Rouge, Chat botté, etc.) Racontez le plus captivant.

Grades 1 à 5

Répondre à l'une ou l'autre des questions 1, 2 et 3.

Grades 6 à 8

Répondre aux questions 3 ou 4.

Grades 8 à 12

Question 4 seulement. Ce sujet peut sembler puéril pour les élèves des grades avancés, mais en vue du but que l'on se propose, nous prierions écoliers et écolières de bien vouloir y répondre en grand nombre.

Conditions

Ecrire lisiblement sur un seul côté de la feuille.

Mentionner l'école et le grade auxquels on appartient.

Il y aura un prix pour chaque grade.

Les réponses devront arriver le 12 mars.

• • •

Voici comment vous allez procéder, mes enfants. Demandez à grand'mère, grand-père ou une vieille amie de vos connaissances de vous chanter des airs du bon vieux temps ou de vous narrer les belles histoires qu'ils détaillent avec tant d'intérêt. Puis racontez-nous fidèlement ce que vous aurez entendu.

MERE-GRAND.

Conte

LES TROIS CADEAUX DE L'ENCHANTEUR

Un vieux paysan nommé Mathieu avait rendu un service à un Enchanteur; celui-ci, voulant le récompenser, l'engagea à venir le voir dans son château au milieu des bois. Mathieu promit de s'y rendre, mais il n'était pas très rassuré le jour où, rasé de frais et vêtu de ses habits de dimanche, il se dirigea vers la demeure de ce puissant seigneur. Car on racontait que l'Enchanteur, s'il récompensait généreusement ceux qui le servaient bien, punissait sans miséricorde les gens dont il avait à se plaindre, et le bonhomme, tout en marchant, faisait son examen de conscience.

La route était longue, il fallait traverser plusieurs villages et parcourir en partie une forêt sombre et touffue avant d'apercevoir les tours du vieux manoir. L'aspect en était rébarbatif, mais quand le visiteur eut franchi le pont-levis et demandé à parler à Monseigneur, on l'introduisit dans le cabinet de travail du château.

Le maitre de céans lui fit le meilleur accueil et, tout en le remerciant du service rendu, lui donna en cadeau une nappe de toile blanche dont il lui apprit les propriétés merveilleuses. On n'avait qu'à l'étendre sur une table et à lui commander:

— Nappe, fais ton devoir!

Aussitôt, un repas complet se trouvait servi et on n'avait plus qu'à le manger. Le paysan ravi se confondait en remerciements.

— Seulement, dit l'Enchanteur, fais bien attention à ne parler de cela à personne. Je te le défends absolument.

Le père Mathieu reprit le chemin de sa maison en serrant sur son coeur sa précieuse lingerie. Il dut cependant s'arrêter dans un petit bourg pour y faire quelques emplètes et il jugea prudent de confier sa nappe à l'aubergiste du lieu, plutôt que de la trainer avec lui dans les boutiques. L'intelligence de notre voyageur était assez courte: en recommandant au patron de l'hôtellerie d'avoir bien soin de l'objet, il crut habile d'ajouter:

— Surtout, ne dites pas: Nappe, fais ton devoir!

Et il partit l'esprit tranquille.

L'hôtelier n'était pas honnête, il flaira quelque profit facile et, quand Mathieu fut parti, il s'empressa de prononcer les paroles défendues. Aussitôt, des mets appétissants couvrirent la table et le rusé compère résolut de s'approprier un talisman qui pouvait faire prospérer son commerce. Il choisit dans son armoire un carré de toile ressemblant à l'autre et le remit à son client quand celui-ci vint réclamer son dépôt.

Quand le vieux paysan revint chez lui, il dit à sa femme:

— Ah! ma pauvre vieille! Quel brave homme que cet Enchanteur! Tu n'auras plus besoin de faire la cuisine et nous mangerons toujours du bon fricot. Tiens, regarde: Nappe, fais ton devoir!

Rien n'apparut, aucun repas ne fut servi et le bonhomme tout penaud dut subir les reproches de sa femme qui l'accusait d'avoir été trop crédule.

— Non, ce n'est pas possible! reprit-il, l'Enchanteur ne s'est pas amusé à me jouer un tour, j'y retournerai et j'éclaircirai ça.

(A suivre)

CARNET DU "COIN"

Mes petits amis, Paul et Elise Morier, La Broquerie, ont la grande joie de vous faire part de la naissance de leur petit frère, Vincent-Daniel, le 23 janvier.

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

19 février

Odile Bourrier, Saint-Lupicin, 8 ans.
Léa Therrien, Lorette, 11 ans.
Rita Laramée, Marquette, 8 ans.
Maurice Moreau, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 6 ans.
Conrad Préfontaine, Saint-François-Xavier, 7 ans.
Henri Lamothe, Saint-François-Xavier, 7 ans.
Jacques Mireault, La Broquerie, 14 ans.

20 février

Laurette Lavoie, Mariapolis, 13 ans.
Simone Coulombe, Fannystelle, 11 ans.
Marcel Encontre, Saint-Lupicin, 13 ans.

21 février

Lorraine Leclerc, Marquette, 9 ans.
Patrick McCarthy, La Broquerie, 12 ans.

23 février

Alida Landry, Saint-Norbért.
Aurore Trottier, Hoey, Sask.
Irène Fortier, Dunrea, 9 ans.
Henriette Trudeau, Ile-de-Chênes, 11 ans.

24 février

Marguerite Masson, Saint-Boniface, 11 ans.
Roger Brunel, Saint-Lupicin, 12 ans.
Paul-Emile Savard, La Broquerie, 10 ans.
Gérard Turcotte, Lorette, 9 ans.
Leslie McLaughlin, Dunrea, 10 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand.

NE DITES PAS:

1—C'est une "bad luck".
2—"Badrez"-moi pas.
3—Je suis "badré" par cette affaire-là.
4—"Bailler" aux corneilles.
5—Un "baise-la-piastre".
6—Une "balancine".
7—"Balanciner".
8—"Balier".
9—"Baliures".
10—"Faire" un "barbot".
11—C'est un vrai "bargain".
12—Soupe au "barley".
13—"Barre à tonnerre".
14—"Barrer" une porte (à clé).
15—Un batte-feu.
16—"Batterie" (de grange).
17—Un "battois".
18—Il est "battu" du mal de tête.
19—Il va tout "bavasser" au maître.

Dites:

1—C'est une malchance.
2—Ne m'importunez point, ne m'ennuyez point.
3—Cette affaire-là me tracasse, m'inquiète.
4—Bayer aux corneilles.
5—Un avare, un individu mesquin.
6—Une balançoire.
7—Se balancer.
8—Balayer.
9—Balayures.
10—Faire une tache d'encre, un pâté.
11—C'est une affaire, une transaction avantageuse.
12—Soupe à l'orge.
13—Paratonnerre.
14—Fermer une porte à clé.
15—Un briquet.
16—Aire (de grange).
17—Un battoir.
18—Il est sujet au mal de tête.
19—Il va tout rapporter au maitre.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-Malo, Man., le 4 février 1932

Chère Mère-Grand,

Je viens vous raconter ce qui m'est arrivé aux noces d'or de mes grands-parents. Quelques jours avant la fête, il faisait beau et les autos marchaient. Alors il était entendu que nous irions toute la famille, même les plus petits. Vous pouvez vous imaginer combien nous étions contents!

Mais voilà que la veille il faisait une si grosse tempête que les autos ne marchaient plus. Alors mes parents et les plus grands seulement y sont allés en voiture et il n'y avait plus de place pour nous... Tous les petits pleuraient. Cette journée-là c'était ma fête. Quelques-unes de mes compagnes sont venues me voir.

Quand mes parents sont revenus, maman me dit: "Tu seras dédommagée, ta grand'mère te donnera quelque chose". Je voulais savoir ce que c'était, mais elle me dit: "Grand'mère veut te faire une surprise". Une semaine après, grand'mère est venue et elle m'a apporté une belle part toute décorée de son gâteau de noces. Je vous assure que je la garde bien précieusement.

Au revoir, chère Mère-Grand.

Votre petite-fille,
Marie-Joseph MARCOTTE.
Grade VII.

• • •

Ile-de-Chênes, 1er février 1932

Chère Mère-Grand,

Voulez-vous m'accepter pour un de vos petits-fils? Je suis encore bien jeune, mais il y a longtemps que je désire vous écrire afin de faire partie de votre grande famille du "Coin".

Je suis dans le grade III de l'école, j'y vais tous les jours et je me hâte d'apprendre, car maman me dit que dans quelques années j'irai au collège. Tout le monde me dit que vous êtes bonne, alors je veux bien vous aimer et quelquefois même je dirai un "Ave" pour vous.

Je vous écrirai plus au long une autre fois; aujourd'hui je veux vous envoyer les noms et la date de naissance de mes frères et soeurs: Théogène, Ludovic, Adrienne, Armelle, Maurice, Albert, Edouard, Thérèse, Lionel et Roméo.

Votre petit-fils qui vous aime beaucoup,

Edouard LACROIX (8 ans).

• • •

Letellier, Man., le 9 février 1932

Chère Mère-Grand,

Je viens vous raconter avec plaisir l'arrivée de ma soeur Fernande.

Elle était partie depuis trois mois et demi et vous comprenez que nous l'attendions avec hâte. Enfin, le jeudi matin 28, elle arriva avec maman et ma petite soeur, Jeannine.

Le train devait arriver à la gare à dix heures et demie et à dix heures et quart nous étions là, le coeur battant bien fort. L'avant-midi nous avait semblé si long.

On aperçoit de la fumée au loin et on entend le roulement du train. Nous sautons de joie à mesure que le train s'approche et quand il s'arrête à la gare, nous nous précipitons pour souhaiter la bienvenue aux chères voyageuses, qui descendent du train en souriant. Elles sont conduites en procession dans le salon.

Après avoir enlevé leurs manteaux, elles nous racontent leur voyage un peu, car pour le moment, la faim les presse.

Nous avons un dîner de famille et dans l'après-midi il faut retourner à l'école, ce qui ne nous plait guère; malgré nos supplications, papa reste inflexible.

A quatre heures toutes les amies de ma soeur et les nôtres se réunissent chez nous pour venir voir ma soeur. Quelle joie pour toutes de constater que cette chère petite amie est vraiment guérie, que son pied, jadis tout difforme, est maintenant droit et tout à fait normal. Nous en remercions Dieu sincèrement.

La soirée se passe tranquillement. Maman et Fernande nous parlent de tout ce qu'elles ont vu et l'heure de se coucher arrive trop vite pour notre légitime curiosité.

Je termine, bien chère Mère-Grand, en vous assurant de toute notre reconnaissance pour l'intérêt que vous avez pris à ma soeur pendant son séjour à l'hôpital.

Votre petite-fille qui vous aime "gros",

Marthe BRUYERE.
Grade VIII.

• • •

Ile-de-Chênes, Man.,
le 4 février 1932

Chère Mère-Grand,

Chaque vendredi notre institutrice nous donne comme devoir une composition pour le lundi. Cette semaine elle nous a demandé d'écrire à Mère-Grand. J'en suis bien contente.

Hier c'était la fête de grand-père Trudeau; il a soixante-neuf ans. Nous lui avons tous souhaité bonne fête; j'ai eu beaucoup de plaisir avec mes petites cousines.

J'aimerais bien vous connaitre, chère Mère-Grand, mais je ne vais pas souvent à la ville. Je n'y ai été qu'une fois pour voir mes tantes qui sont au couvent.

Mon rêve serait d'être au couvent des Soeurs Grises comme tante Juliette. Mon petit frère, lui, aimerait mieux aller à l'école de Soeur Marie-Arthur, chez les Oblates; il dit qu'il sait bien son catéchisme; elle serait contente de lui.

Votre petite-fille qui vous aime,
Gabrielle TRUDEAU.

Après la neige

— C'est honteux, madame! Votre fils m'a lancé une boule de neige.

— Oh! Et il vous a fait mal?

— Non, il ne m'a pas atteint.

— Oh! alors, ce n'est pas mon fils, car il ne manque jamais son coup.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

OTTERBURNE

MAISON SAINT-JOSEPH
Retraite des orphelins

Elle aura lieu à la Maison Saint-Joseph, du 21 au 28 février. Elle commencera à 8 h., le mercredi soir, et se terminera le dimanche matin par la Sainte Messe et la Communion générale. Tous nos anciens orphelins sont invités à y prendre part. Prière de nous en prévenir d'avance.

LORETTE

Renvoyée à une autre date

M. Lafrance, de Saint-Pierre, agronome de notre district, avait annoncé une assemblée pour jeudi soir, mais la tempête a empêché cette réunion qui a dû être remise à une autre date. M. Lafrance reviendra au milieu de nous, très probablement dans la première semaine de mars.

Séance récréative

Les jeunes de l'A.C.J.C., de Sainte-Anne, sont venus, dimanche soir, répéter la séance récréative qu'ils avaient donnée dans leur paroisse quinze jours plus tôt. Ils méritent nos sincères félicitations. L'assistance était plutôt restreinte, par suite de la température adverse; mais le succès des acteurs n'en a pas été moindre pour cela.

Nos malades

Depuis quelque temps, la maladie est venue visiter plusieurs de nos familles. Mme Eugène Jeanson, Elzéar Lagimodière, Léopold Trudeau ont dû subir des opérations à l'hôpital. Frank Grossman y est allé séjourner quelque temps. Delphis McDougall y est depuis plus d'une semaine, et retenus au lit par maladie grave nous avons Mme Ernest Gauthier et Orile Manègre. Qu'à tous Dieu accorde soulagement, et par-dessus tout une courageuse soumission à sa sainte volonté.

* * *

On annonce comme prochain le départ de trois jeunes filles de la paroisse, pour entrer au noviciat des Soeurs de Saint-Joseph, de Saint-Hyacinthe. Puissent-elles persévérer dans leur louable dessein!

* * *

Le samedi soir 20 février, à 8 h., il y aura une séance organisée par les anciennes élèves du couvent.

SAINT-LAZARE

Le dimanche 7 février, nous avons eu le plaisir d'entendre et de goûter un très joli concert donné par les enfants de l'école du village, tant de langue française que de langue anglaise, et préparé avec soin et un grand art par les Soeurs de la Présentation. Bien que le rideau se fut levé à 7 h. 40, nous étions tous étonnés de constater qu'il était déjà 11 h. 40 quand nous nous sommes levés pour chanter "O Canada". C'est dire que tous ces enfants nous avaient tenus sous un charme continu pendant ce temps. Tous les acteurs et actrices ont tenu leurs rôles à la perfection. Les trois principales pièces furent: "Le désespoir de Jocrisse", en deux actes; "The Last Coat"; enfin une opérette en deux actes: "Les chanzons de la Duchesse Anne".

* * *

Immédiatement après la séance, notre "Duchesse", Mlle Hélène Mullum, a pris le train pour le couvent de Letellier, accompagnée de Mlle Plante, de Sainte-Marthe, celle-ci en route pour le couvent de Saint-Eustache.

* * *

Mercredi dernier, M. Benoit Fouillard est parvenu à se rendre à Birtle, avec son moteur à hélice, et cela sans difficulté. Lorsque la neige est assez dure pour porter, tout va bien.

* * *

Le 3 février, sépulture de Marie-Marguerite Piché, âgée de deux mois et demi, enfant de M. Paul Piché.

* * *

Le 4 février baptême de Léonard-Henri Desjarlais, né le 28 novembre, enfant de Joseph-Moïse Desjarlais et de Clara Grégoire. Parrain, Henri Bellehumeur; marraine, Mme Henri Bellehumeur.

Le 7 février, baptême de Marie-Juliette-Rita Blouin, née le 4 courant, enfant de Jean Blouin et de Gracia Tremblay. Parrain, Jean-Mathurin Lefranc; marraine, Gertrude Blouin.

SAINT-NORBERT

Tableau d'honneur au Couvent

Grade X: Alice Carrière; Thérèse Schmidt et Eugénie Bilodeau (ex aequo).

Grade IX: Antoinette Guay, Cécile Kenny.

Grade VIII: Victoire Véry, Viola Forest.

Grade VII: Georgina Gelaude, Mary Gelaude.

Grade VI: Pauline Balokowska, Jeanne Giguère.

Grade V: Lillian Kroker, Renée Lemire.

Grade IV: Antoinette Gousseau, Juliette Ouimet.

Grade III: Yolande Millier, Irène Champagne.

Grade II: Yvette Arnal, Simonne Campeau.

Grade I: Simonne Lévesque, Claire Brossard.

Cours préparatoire: Lucienne Lemire, Lucille Benjamin.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Noms des élèves qui ont obtenu les premières places aux derniers concours:

Grade XI: Rhoda Saurette, Béatrice Proulx, Helen Bretecher.

Grade X: Marie Pennarun, Albina Bonin, Victorine Gamache.

Grade IX: Yves Molgat, Lucienne Allard, Jean Loire.

Grade VIII: Catherine Furneaux, Laurence Bissonnette, Léon Tardif.

Grade VII: Gérard Guyot, Emile Vermette; Pierre Duhard et Priscilla Montsion (ex aequo).

Grade VI: Elizabeth Inglebeen, Léonie Brunel, Jean Molgat.

Grade V: Edmond Bissonnette, Laurent Garand, Simone Delveaux.

Grade IV: Maurice Bissonnette et André Duhard; Léontine Montsion; Jeanne Gadal et Albertine Delorme.

Grade III: Roméo Valcourt, Raymond Larivière, Gonzague Brunet.

Grade II: Irène Montsion, Rose Ingelbeen; Noëlli Tucker et Lucien Gadal.

Grade I: Louise Pinette et Alice Loire; Antoine Dupré, M.-Louise Pélissier.

ELIE

Tableau d'honneur de janvier

Grade X: Cécile Desilets, 95; Carmel Girard, 91; Herménégilde Préfontaine, 88.

Grade IX: Gilberte Charbonneau, 89.

Grade VIII: Cécile Aquin, 95; Hilda Trottier, 85.

Grade VII: Juliette Aquin, 85; Berthe Bernardin, 84.

Grade VI: Léon Desilets, 91; Blanche Aquin, 87.

Grade V: Dorothy Bernardin, 88; Cécile Bouchard, 86.

Grade IV: Jeanne Beauclair, 84; John Teschuck, 80.

Grade III: Paul Bernardin, 90; Georges Desilets, 82.

Grade II: Reine Bernardin, 87; Georges Dufresne, 75.

FORT GARRY

Le 7 février dernier sera un jour mémorable dans les annales de notre paroisse. Il s'agissait de la réception de 17 jeunes filles dans la Congrégation des Enfants de Marie. Belle et touchante cérémonie. Ces jeunes enfants, avec leurs toilettes blanches et leur voile blanc, présentaient un tableau à jamais inoubliable. Le sermon de circonstance, donné par M. l'abbé A. d'Eschambault, chancelier du diocèse de Saint-Boniface, fut très apprécié et longtemps nous garderons en nos coeurs ces bonnes paroles, dites si éloquemment, au sujet de la Sainte Vierge notre bonne mère du ciel. Nous remercions M. l'abbé d'Eschambault et espérons l'entendre encore dans un avenir prochain.

La nouvelle congrégation compte maintenant 24 membres, avec celles qui étaient Enfants de Marie par ailleurs. Honneur et gloire à ces jeunes filles! Que leur nombre s'accroisse de plus en plus, pour la plus grande gloire de Dieu et de sa bonne Mère, et attire sur notre paroisse les bénédictions du ciel!

* * *

Le 8 février avait lieu une grande partie de cartes par les Enfants de Marie dans notre salle paroissiale. Ce fut un succès, tant au point de vue financier qu'au point de vue social. Les RR. PP. Pierre et Geruf, Capucins de la paroisse belge de Saint-Boniface, ont bien voulu rehausser par leur présence la soirée et encourager la population belge de notre paroisse. Nous les remercions de tout coeur.

Les prix ont été gagnés, pour les dames: 1er, Mme E. Morin; 2me, Mlle Fannie Bernard; consolation, Mme J. McDougall. Hommes: 1er, Elie Carrière; 2me, Omer Plouffe; consolation, Roland Lagimodière.

Un programme musical avait été préparé par les jeunes filles. Il fut très apprécié par tout le monde. Piano, Mlle C. Carrabre; chant, Mlles G. Denewith et G. Ranger, au piano, Mlle L. Gauthier; déclamation, Eva Paré; chant, Mlle Edna Nisbet au piano, Mlle A. de Montigny; danse, Mlles Laura Tetreault et Estelle Perreault; chant, Mlle E. Laurence, au piano Mme L. Bellefeuille; chant, Mlles L. Tetreault, E. Perreault P. Morin et G. Denewith, au piano Mlle A. de Montigny.

Au nom de la paroisse, grand merci à tous. On dit entre les branches que nos jeunes filles préparent un grand concert pour le lundi de Pâques, et non seulement le français et l'anglais seront parlés, mais aussi le flamand. Nous avons hâte!...

* * *

Le 21, c'est-à-dire dimanche soir, partie de cartes et concert par les enfants de choeur. Déjà les jeunes veulent faire leur part pour la paroisse. En avant les jeunes! Noblesse et courage n'attendent pas le nombre des années! On nous promet de beaux prix. Vous êtes invités tous, à 8 h. 15 du soir, salle paroissiale, Fort Garry.

Le sacre de Mgr Turquetil

Montréal. — S. E. Mgr Arsène Turquetil, O.M.I., évêque de Ptolémaïs et vicaire-élu du nouveau vicariat apostolique de la Baie d'Hudson, sera le premier vicaire apostolique actuel sacré à Montréal et le premier aussi à l'être des mains de S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal.

Les derniers détails des cérémonies du sacre du 23 février prochain sont maintenant arrêtés. L'évêque consécrateur sera donc S. E. Mgr Gauthier. Les évêques co-consécraturs seront LL. EE. NN. Gabriel Breynat, O.M.I., évêque titulaire d'Adramyte et premier vicaire apostolique de Mackenzie, et Ovide Charlebois, O.M.I., évêque titulaire de Bérénice, et premier vicaire apostolique du Keewatin.

Le sermon de circonstance sera prononcé par S. E. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski.

De nombreux évêques assisteront au sacre de S. E. Mgr Turquetil. Ils se trouveront à Montréal, venus de leurs diocèses en route pour Québec, où ils assisteront le lendemain à l'intronisation de S. E. Mgr Rodrigue Villeneuve, archevêque-élu de Québec.

Excellent rapport de la Sun Life Assurance

Une augmentation de l'actif s'élevant à plus de trente-six millions de dollars; des dividendes versés ou crédités aux assurés, en 1931, pour vingt-six millions de dollars; des versements, aux assurés et aux bénéficiaires, pour plus de quatre-vingt-treize millions, soit une augmentation de douze millions par rapport à 1930; près de cinq cent vingt-huit millions de nouvelles affaires; un total d'assurance en vigueur dépassant trois milliards de dollars: voilà quelques-uns des points les plus intéressants du Rapport Annuel que la Sun Life, la compagnie d'assurance la plus importante du Dominion, a soumis à sa soixante et unième assemblée annuelle.

L'état financier révèle que la compagnie est solide et continue de progresser. Il dément les rumeurs, qui ont circulé de temps à autre, en 1931, tendant à faire croire que la Sun Life vendait certaines de ses valeurs américaines. La composition du portefeuille n'a presque pas changé depuis le 31 décembre 1930, si ce n'est qu'on l'a enrichi de plusieurs millions de dollars d'obligations d'Etats et autres.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	3.9631
Franc français	0.0452
Belga belge	0.1601
Franc suisse	0.2240
Lire italienne	0.0597
Couronne suédoise	0.2223
Couronne norvégienne	0.2160
Couronne danoise	0.2183
Mark allemand	0.2723
Couronne hollandais	0.4638

LE MARCHE

16 FEVRIER 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.75—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$4.75—$5.25
Moyens	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.50—$5.25
Moyennes	$3.75—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.50—$6.50
Moyens	$4.50—$5.00
Vaches—	
Bonnes	$3.00—$2.50
Moyennes	$2.50—$2.75
Ordinaires	$1.75—$2.25
Pour conserve	$ .75—$1.50
Taureaux—	
Bons	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.25—$1.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.75—$3.00
Ordinaires	$2.00—$2.50
Vaches laitières	$30.00—$60.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$6.00—$8.00
Ordinaires et moyens	$3.00—$5.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$4.25
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$3.75
Très pesants	$3.00
Légers et maigres	$3.00—$3.75
Truies No 1	$3.00
Truies No 2	$3.00
Inférieurs	$2.00—$2.50
Verrats	$1.50—$2.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$5.50—$6.00
Ordinaires	$3.50—$4.00
Moutons—	
Bons, pesants	$2.00—$2.50
Bons, poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .15—$ .16
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .23—$ .24
Premiers	$ .21—$ .22
Seconds	$ .15
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ .35
Au détail	$ .45
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.40
2 sacs de 49 livres	$2.45
4 sacs de 24 livres	$2.55
Alimentation—	
Son. La tonne	$14.00
Moulée. La tonne	$15.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.60
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$14.00—$15.00
Mil. No 2	$13.00—$14.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
Pour la semaine finissant le 15 février 1932

GRAINS	Mardi 9 fév.	Merc. 10 fév.	Jeudi 11 fév.	Vend. 12 fév.	Samedi 13 fév.	Lundi 15 fév.
Blé No 1 Nord	.60½	.61	.61¾	.61½	.64¼	.63
2 Nord	.56½	.57	.57¾	.57½	.60¼	.59
3 Nord	.52	.52½	.53¼	.53	.55⅞	.54⅝
Avoine 2 CW	.28¾	.28⅜	.29½	.29⅜	.29¼	.29¼
3 CW	.26⅝	.26½	.27½	.27⅜	.27¼	.27
Orge 3 CW	.37	.36¾	.37¼	.37¾	.38⅞	.38¼
4 CW	.35¼	.35¼	.36⅜	.36⅛	.37	.36½
Lin 1 NW	.98½	.99	1.00¾	1.00¼	1.01½	1.01½
2 CW	.94½	.95	.96¾	.96¼	.97½	.97½
Seigle 2 CW	.41⅞	.42½	.43⅜	.43⅝	.44¼	.44
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.60½	.61	.61¾	.61½	.64¼	.63
Avoine 2 CW	.28¾	.28⅜	.29½	.29⅜	.29¼	.29¼
Orge 3 CW	.37	.36¾	.37¼	.37¾	.38⅞	.38¼
Lin 1 NW	.98½	.99	1.00¾	1.00¾	1.01¾	1.01½
Seigle 2 CW	.41⅞	.42½	.43⅜	.43⅝	.44¼	.44
Options						
Blé Mai	.63	.63½	.64⅛	.64	.66⅝	.65⅜
Juillet	.64½	.64¾	.65⅜	.65½	.68	.67
Octobre	.66	.66⅞	.67¾	.67	.69⅞	.68⅜
Avoine Mai	.31⅞	.31⅞	.32⅝	.32⅜	.32⅝	.31⅞
Juillet	.31⅜	.31½	.32¼	.32¼	.32⅜	.31⅜
Orge Mai	.40	.39¾	.40⅞	.40⅜	.41⅜	.41
Juillet	.39⅝	.39⅜	.40½	.40	.40⅜	.40½
Octobre	.39⅜	.39⅜	.39⅝	.39⅛	.40	.39¾
Lin Mai	1.02	1.02½	1.03⅜	1.03½	1.04⅜	1.04½
Juillet	1.01⅝	1.02½	1.03½	1.03⅜	1.04½	1.04½
Seigle Mai	.44⅜	.45½	.46⅜	.46⅜	.47½	.47
Juillet	.45⅞	.46½	.47⅜	.47¾	.49	.48⅜

Feuilleton de la Liberté - - - Numéro 6

PETITE ROSE

Par CLAIRE DE VILLE

(Suite)

— Enfant! dit-il. Grande enfant que vous êtes! Pourquoi ne me l'avoir pas dit plus tôt? Allons, ne pleurez plus, Mlle ma pupille, votre tuteur n'est pas venu ici avec l'intention de vous rendre malheureuse. Mais vous auriez évité cet incident si vous m'aviez répondu tout de suite avec plus de simplicité, comme vous le faisiez à Paris. Enfin je vous rends votre journal, à une condition: promettez-moi de ne plus jamais prendre de temps sur vos nuits pour l'écrire.

J'inclinai la tête en signe d'assentiment. D'un geste machinal il ouvrit le cahier, feuilleta quelques pages, et revenant à la première il la parcourut.

Puis il sourit en me remettant le volume.

— Je ne pousserai pas l'indiscrétion plus loin, dit-il, quoique j'eusse été certainement intéressé par cette lecture. Le journal d'une "Petite Rose", ce doit être si frais... si jeune! Allez vite le ranger, car je ne promets pas de résister encore à la tentation, s'il me retombait dans les mains.

Je ne me fis pas répéter l'ordre deux fois et courus toute joyeuse m'enfermer dans ma chambre pour écrire ces dernières pages.

31 décembre

Quelle belle nuit de la Saint-Sylvestre! La neige a cessé de tomber depuis la Noël; le dégel a dépouillé la campagne de sa blanche parure, l'a rendue à elle-même. Devant ma fenêtre s'étend le paysage familier de la lande immense, inculte, avec ses genêts épineux, ses fougères en broussailles, ses bruyères d'un mauve terne. Il me semble par moments, que je vais la voir se peupler de fantômes et que les Korrigans vont danser leur ronde autour du dolmen qui, là-bas dans la plaine, dresse sa silhouette massive. Le ciel charrie des milliers d'étoiles; la lune dépouillée de ses brumes répand sa clarté recueillie sur la campagne silencieuse. L'éternelle brise souffle toujours, mais faiblement ce soir; sa voix me berce comme une douce mélopée.

Quelle belle nuit de la Saint-Sylvestre. La nature a de la grâce; il s'en dégage cette poésie que Botrel, le grand barde errant, a tant vanté dans ses chants de terroir. Chose étrange, je le trouve beau maintenant, ce pays de Bretagne qui me paraissait si triste et si austère, il y a quelques jours. Je l'aime, comme s'il était devenu le mien... Mais... que dis-je?... Il est bien mon pays, puisqu'il est celui de mon père. Le vieil atavisme celte qu'il m'a transmis, ne parle-t-il pas en moi autant que la race orientale qui me vient de ma mère. Il me semble même qu'il domine parfois. Et je suis fière et heureuse d'être une Tréveneuc... une vraie fille de Cornouailles.

Quelle belle nuit de la Saint-Sylvestre? J'éprouve le besoin d'écrire ces mots plusieurs fois, comme pour en goûter tout le charme. Il me semble qu'elle s'est faite plus lumineuse, parce que c'est le dernier jour de l'an, et qu'il a voulu par son doux rayonnement, nous faire oublier les souffrances de ces douze mois passés. C'est comme un tendre "Kévano" adressé à l'année qui se termine. Que nous réserve celle qui va commencer dans quelques heures? Des joies? peut-être! Des peines? oui, sans doute; n'est-ce pas le lot de chacun ici-bas? Mais qu'importe ce que demain sera! Celui qui croit sait que rien n'arrive sans la permission de Dieu. C'est bien au seuil de l'année nouvelle, que le chrétien devrait réciter du fond du coeur cette belle prière que Mme Elisabeth composa dans la prison du Temple: "Que m'arrivera-t-il aujourd'hui, mon Dieu, rien que vous n'ayez prévu de toute éternité". Et comme cette illustre princesse je dis: "Que m'arrivera-t-il cette année, mon Dieu?..."

Mais je suis si heureuse depuis l'arrivée de mon tuteur, que j'entrevois maintenant l'avenir tout en rose. Il m'est impossible de concevoir des nuages à l'horizon, ayant la joie dans le coeur. Adieu les papillons noirs! Je vois tout ce qui m'entoure sous un autre aspect maintenant: la lande me paraît moins grise, la grande maison moins sombre; les vieilles filles de Pont-l'Abbé me semblent moins ennuyeuses et la question des réformes ne me crispe plus les nerfs. M. Casimir lui-même m'apparaît sous un autre jour. Je trouve tout bien, tout beau, le pays et les gens!

Quelle belle nuit de la Saint-Sylvestre. N'est-ce pas elle aussi qui contribue à me rendre si joyeuse?...

1er janvier

Je ne veux pas laisser passer ce jour de fête sans confier mes impressions à mon journal. Cependant je serai brève, afin de tenir la promesse faite à mon tuteur de ne jamais prendre sur mes nuits pour écrire.

Ce matin je suis allée à la messe avec mes cousines, selon notre habitude; au retour, nous trouvâmes mon tuteur au salon; il nous attendait pour nous souhaiter la bonne année. Il embrassa ses soeurs, l'une après l'autre, sans oublier Katel qui était venue lui offrir ses voeux. Je m'avançai à mon tour, pour lui adresser les miens. Alors il me prit la tête entre ses mains et plongeant son regard dans le mien, comme il le fait souvent, il me dit:

— Allons, ma petite pupille, votre tuteur manquerait à tous ses devoirs, si, en ce jour de fête, il ne vous embrassait pas, comme l'eût fait votre père.

Et disant cela, il déposa sur mon front un baiser tout paternel qui me toucha profondément. Puis il me donna mes étrennes, un collier en corail de grande valeur, puis un stylo "destiné à écrire mon journal", me dit-il, avec une petite pointe de malice. Je ne pus m'empêcher de sourire. Mais le stylo me fit plus de plaisir que le collier, car il me sera plus utile.

Nous avons passé cette journée dans une douce intimité. Cousin Hervé m'a témoigné beaucoup d'affection; il a voulu m'éviter, je crois, un retour pénible sur le passé. Il a tenu à me faire sentir qu'à son titre de tuteur s'en ajoutait un autre, celui de parent, qui m'unissait à lui par des liens plus étroits. Mes cousines, assez froides d'ordinaire, ont été très affectueuses aussi. J'ai senti que je tenais vraiment une place à ce foyer et que je faisais tout à fait partie de la famille. Et je suis heureuse de n'être pas seulement la pauvre orpheline recueillie par charité...

5 janvier

Je ne passe plus mes matinées seule dans ma chambre, comme auparavant. Tandis que mes cousines vaquent à leurs occupations quotidiennes, je vais au salon rejoindre mon tuteur. Il lit son journal, et moi je travaille. Cela me rappelle les charmantes soirées que nous passions tous deux à Paris, dans son bureau. Il interrompt souvent sa lecture pour me questionner sur différentes choses. Je l'amuse en lui répétant les petits potins de la ville, l'effervescence des vieilles filles de Pont-l'Abbé à la pensée que leur vicaire pourrait les quitter. Je lui ai raconté l'idée de pétition qui germa dans mon cerveau à ce sujet; il s'est mis à rire.

— Je reconnais bien là votre imagination féconde, petite Ourida... Mais... a-t-il ajouté en prenant son air grave, il serait temps de vous étudier à la brider un peu. Un esprit trop inventif est un danger pour les jeunes filles; il les porte à arranger la vie selon leur désir, et à concevoir quelquefois des rêves chimériques, sans se soucier des obstacles qui les rendent irréalisables. Or, l'écroulement de ces rêves est toujours bien douloureux, ma pauvre enfant, et je voudrais vous éviter des désillusions. Avec de la volonté, vous pourriez réagir contre ce petit défaut, car c'en est un, qui vous porte à combiner ainsi d'avance, à votre idée, tous les événements de la vie.

Ceci dit, mon tuteur reprit son journal. Il ne manque jamais, lorsque l'occasion se présente, de me faire une petite leçon de morale. Je l'écoute bien docilement et je prends la résolution de mettre à profit ses conseils. Malheureusement ma tête de linotte ne me permet guère de rester bien longtemps en de si bonnes dispositions.

Tel sera encore le cas aujourd'hui!...

Mlle de Boënnec nous avait invités à venir fêter les Rois chez elle. Je crois que mon tuteur se serait dispensé volontiers de cette réunion; il nous y accompagna cependant. Nous avons retrouvé les de Kervo et la famille de la Rosière que je ne connaissais pas. Ce sont des cousins à Mlle de Boënnec. Il y a deux jeunes filles charmantes, et un jeune homme d'une trentaine d'années, que mon tuteur paraît fort apprécier, car il est très sérieux et posé! Ce doit être en effet un homme de valeur, si j'en juge par sa conversation.

La jeunesse s'est beaucoup amusée à des petits jeux de société, tandis que les parents se tenaient dans un autre salon. M. Maurice de la Rosière et mon tuteur sont restés avec nous, tout en ne prenant pas part à nos jeux. Ils causaient ensemble de leurs voyages. M. Maurice, officier de marine, est en congé pour dix-huit mois.

Au goûter nous avons tiré les rois. Comme par un fait exprès, c'est moi qui ai eu la fève. Mlle de Boënnec me fit observer qu'il est d'usage de la couper en deux et d'en offrir la moitié à l'un des messieurs présents, l'invitant ainsi à partager la couronne.

Le choix me laissa fort perplexe quelques secondes. Ma première pensée fut de la donner à mon tuteur, mais je craignais qu'il ne fut mécontent d'être mis ainsi en évidence. Et tandis que, debout, ma fève en main, je réfléchissais à l'élection de mon roi, je vis les yeux rieurs d'Alain de Kervo qui me fixaient. Alors spontanément je lui tendis la fève, qu'il prit en me baisant la main.

Les jeunes filles applaudirent avec frénésie; Alain de Kervo vint prendre place à côté de moi; et chacun levant son verre but à notre santé, selon la coutume.

Mais soudain les airs pincés de Mlle de Boënnec et de cousine Sidonie, attirèrent mon attention; de plus, mon tuteur me fixait avec un regard si sévère, que tout autre que moi eut perdu contenance. Je compris que j'avais fait une "gaffe", mais trop philosophe pour m'attarder à des regrets inutiles, je pris part à la gaieté générale, sans plus me soucier du mécontentement que mon choix avait provoqué.

Ce bon Casimir, lui, ne se froissa pas de ma préférence. Il mangea sa galette avec l'air aussi satisfait que s'il avait été roi: il ne l'eût certes pas lâchée pour ce titre honorifique, mais si éphémère en la circonstance!

La journée s'acheva gaiement. Les jeunes filles firent de la musique. En nous séparant, nous prîmes la résolution de nous réunir encore.

Lorsque nous fûmes dans la rue, il me fallut écouter un sermon en quatre points de cousine Sidonie, qui me traita d'écervelée.

— Etant invitée chez Mlle de Boënnec, la politesse exigeait que vous offriez la fève à son neveu. Vous êtes une petite fille très mal élevée, conclut-elle.

J'enrageais intérieurement, car rien ne m'agace plus que de me voir traitée en enfant par Mlle Sidonie.

Mon tuteur avait l'intention aussi de m'adresser des reproches, ceci ne fait aucun doute, mais il ne put le faire, cousine Sidonie n'ayant cessé de me sermonner jusqu'à la maison. Il se contenta de me dire sous la voûte:

— Quand donc serez-vous plus réfléchie, Ourida, et moins primesautière.

Il sera bien temps d'être posée, quand j'aurai coiffé la capote traditionnelle des demoiselles de Tréveneuc.

Mais j'arrêtai sur mes lèvres cette réponse prête à jaillir. J'ai bien fait, je crois, car je me suis évité certainement une seconde semonce. Toutefois, j'avoue que les reproches de mon cousin ne me sont pas désagréables à entendre, comme ceux de Mlle Sidonie.

13 janvier

Voici vingt jours que mon tuteur est avec nous. Je crois qu'il se plaît dans sa "roseraie", qu'il ne songe plus à repartir.

— Qui sait, m'a dit Katel hier soir il va peut-être rester définitivement avec nous. Mme de Quélen (cette Yolande à laquelle il fut fiancé jadis) a quitté Pont-l'Abbé depuis deux ans, pour s'établir dans le midi. Il n'a donc plus l'appréhension de la rencontrer.

Si Katel pouvait dire vrai! Je me suis tellement habituée à la présence de mon cousin, que son départ me paraît presque impossible maintenant. Je trouve notre vie si différente depuis qu'il est ici, que la pensée d'y rester toujours vieille fille ne m'effraye pas du tout. Auprès de mon tuteur, l'existence la plus austère me semblerait belle; sa seule présence suffit à me rendre si heureuse!

Mais parfois j'ai peur de trop m'y attacher. Il me passe des idées en tête que je ne saurais exprimer. Mon tuteur a raison: j'ai trop d'imagination. Mais que faire; il n'est pas en mon pouvoir de la changer contre un esprit placide comme celui du bon Casimir et de cousine Aurélie...

25 janvier

Je relis la dernière page écrite sur mon journal et datée du 13. Que d'illusions je me faisais alors, en espérant que mon tuteur resterait toujours avec nous. Hélas! il est reparti.

Depuis trois jours qu'il nous a quittées, Katel et moi nous sommes transformées en fontaines. Combien la grande maison me paraît triste, délabrée. Elle me fait de nouveau l'effet d'une prison dans laquelle, pauvre "Petite Rose", je suis destinée à me flétrir.

Mon tuteur nous avait annoncé pendant le déjeuner son intention de reprendre l'express de Paris le soir même. Je restai pétrifiée, me demandant si j'avais bien entendu. Mais Mlle Sidonie ayant donné l'ordre à Katel de commander une voiture pour huit heures, je ne conservai plus aucun doute sur l'exactitude du fait. Je retins à grand'peine mes larmes, et aussitôt le café servi, je courus à la cuisine; je trouvai la pauvre Katel qui sanglotait, assise devant sa table, la tête enfouie dans un torchon. Je pris place en face d'elle et me cachant le visage, non pas dans un torchon, mais simplement dans mon mouchoir, je fis chorus et donnai libre cours à mon chagrin. C'est ainsi que mon tuteur nous trouva toutes deux, en venant demander un renseignement à la Bretonne. Notre désespoir le surprit d'abord, puis sembla lui faire de la peine; il essaya de nous consoler en nous promettant de revenir. Mais ce fut en vain. Je pleurai jusqu'au soir. Lorsque la voiture vint le chercher, il précipita les adieux; après avoir embrassé ses soeurs et Katel, il vint à moi, et prenant ma tête dans ses mains, il déposa un baiser sur mon front comme au premier janvier, ce qui accrut encore le flot de mes larmes; depuis lors, la source n'en est pas tarie. Je pleure tellement en traçant ces lignes, que je n'écrirai pas davantage aujourd'hui.

5 février

La vie a repris son cours normal, pour moi, du moins, car la présence de mon tuteur n'avait aucunement changé les habitudes de mes cousines. Je passe de nouveau mes matinées seule dans ma chambre à lire, écrire et coudre. La neige ayant recommencé à tomber depuis huit jours, je ne puis faire aucune promenade pour me délasser un peu de cette immobilité forcée. L'après-midi, je retourne à l'ouvroir que j'avais abandonné pour tenir compagnie à mon cousin. Il me faut entendre de nouveau les potins des vieilles filles de Pont-l'Abbé, petits commérages qu'elles chuchotent tout en tirant l'aiguille. Puis, Mlle Sidonie ou Mlle de Boënnec, les "Présidentes", lisent des passages de la "Vie des Saints". Il y a aussi la conférence de M. le Vicaire, très appréciée de toutes ces vieilles demoiselles. Mais moi je m'endors presque en l'écoutant. Non, je n'ai vraiment pas les aptitudes nécessaires pour faire partie de la confrérie de Sainte-Catherine. Et cependant... il le faudra bien!...

1er mars

Voici près d'un mois que je n'ai ouvert mon journal. Ma vie s'écoule toujours si monotone et si dénuée d'intérêt! L'existence que je mène ne m'a jamais paru si triste. Ma seule distraction est d'aller rejoindre Cécile de Kervo, tous les lundis. J'y retrouve Thérèse et Solange de la Rosière. Nous confectionnons des objets pour une vente de charité que Mme de Kervo a l'intention de faire à la belle saison; puis nous terminons notre après-midi par un peu de musique. Leurs frères viennent alors se joindre à nous. Le mauvais temps nous empêche de nous réunir plus souvent; les chemins ne sont guère praticables. Mme de Kervo a la bonté de me faire reconduire en voiture, ce qui m'évite de partir avant la tombée de la nuit. Au printemps il nous sera plus facile de nous voir. Mme de Kervo ayant un tennis dans son parc, nous projetons d'y faire de bonnes parties. J'ai déjà hâte de voir revenir les beaux jours; je sens le besoin de me distraire un peu. Je suis si triste parfois, qu'il me semble que je deviens neurasthénique. La pensée de mon tuteur ne me quitte plus. Je suis effrayée de m'y être tant attachée... Parfois, des idées folles me traversent l'esprit... Je cherche en vain à les repousser... Je voudrais pouvoir définir le sentiment que j'éprouve à son égard, mais ma plume se refuse à traduire ma pensée. Il me vient aux lèvres des mots que je n'oserais écrire... Ah! pourquoi ne m'a-t-il pas laissé gagner ma vie en Algérie? Il m'eût épargné la souffrance que j'endure aujourd'hui.

5 mars

J'ai entrepris mon journal avec l'intention d'y inscrire mes joies et mes peines ainsi que les petits incidents de la journée. Il me semble que je manquerais à un engagement, si je n'y exprimais pas mon état d'âme actuel. Qu'importe après tout, ce que je confierai à ces feuilles! Ne sont-elles pas destinées à être un jour la proie des flammes? Personne ne les lira jamais. Mon tuteur qui, seul, avait le droit d'en prendre connaissance, en a respecté le secret. Je puis donc sans crainte laisser parler mon coeur et peut-être me sentirai-je un peu soulagée par cette confidence.

Je n'ai plus aucun doute sur la nature des sentiments qui m'animent à l'égard de mon cousin. L'affection que j'éprouve pour lui n'est pas "filiale", comme je l'avais crue jusqu'alors. Hélas... C'est bien l'amour qui a germé en mon coeur à mon insu, amour insensé, amour sans espoir.

Tout nous sépare: l'âge de M. de Tréveneuc, son caractère, son coeur même qui s'était donné jadis, n'a pu oublier celle qu'il a aimée avec la ferveur de sa première jeunesse.

Les vingt années qu'il a de plus que moi ne seraient certes pas un obstacle pour moi, mais lui... Il me considère comme une enfant... une enfant étourdie, inconséquente, incapable de pensées sérieuses... pas encore mûre pour aimer! Ah! combien il se trompe! Comme il connaît peu le coeur de la "Petite Rose" qui s'ignorait lui-même, jusqu'au jour où lui... mon tuteur, en a fait vibrer les cordes sensibles. Oui, c'est lui qui, à son insu, a fait jaillir l'étincelle d'amour qui m'embrase toute aujourd'hui. Et dans ce feu ardent, il me semble que je me consumerai peu à peu...

A quel moment exact ce sentiment a-t-il pris racine en mon âme? Je ne saurais le préciser. Que s'est-il passé? Ai-je été fascinée par le regard énigmatique de ces yeux superbes, profonds et changeants? Est-ce un charme que j'ai subi sous la résonnance de cette voix grave, sous le pouvoir de cette volonté s'imposant à moi? Je l'ignore. Je ne raisonne pas ce sentiment qui m'attire vers lui. Peu m'importe! Ce que je sais, c'est que tout en lui m'a séduite et que je l'aime! Je sens que, s'il me disait: "Viens, suis-moi", j'obéirais les yeux fermés, et qu'il pourrait me conduire au bout du monde, s'il le voulait!

J'ose à peine écrire ces choses; cependant je sens qu'elles sont vraies, et je me demande avec effroi si je pourrai me guérir de ma folie.

Je l'aime! et je l'aimais déjà sans doute, dès les premiers jours que je passai près de lui à Paris. La séparation n'a fait qu'augmenter cet amour qui couvait lentement comme le feu sous la cendre, jusqu'au jour où je le revis... Cependant mes impressions, demeurées vagues jusqu'alors, se sont nettement précisées à mon esprit depuis son départ. J'ai tenté en vain de me tromper moi-même, et c'est pourquoi je délaissais mon journal. J'appréhendais d'y écrire des choses si graves et si troublantes.

Je le referme sur cet aveu. Maintenant que je me suis épanchée sur ces pages, peut-être retrouverai-je un peu de calme...

10 mars

Non, cet aveu ne m'a pas apporté le repos d'esprit que j'espérais. Il me paraît avoir augmenté mes regrets. J'éprouve maintenant le besoin de m'entretenir souvent de celui que j'aime. Je ne puis le faire que le soir avec Katel, tout en conservant cependant une certaine réserve. Aussi aujourd'hui je viens de nouveau m'épancher sur ce cher confident.

Lorsque j'ai commencé ce récit quotidien de ma vie, je ne prévoyais guère avoir à transcrire des choses bien intéressantes. Aujourd'hui je ne regrette pas cette idée que j'avais qualifiée de saugrenue, sur la première page de mon cahier; il m'est doux de déposer ici le poids de ce secret trop lourd pour mon coeur de dix-huit ans.

La petite morale que mon tuteur me fit au sujet de mon imagination trop féconde me revient à l'esprit. Que dirait-il, s'il lisait ces lignes. Ne m'accuserait-il pas encore d'arranger ma vie à l'avance et selon mes désirs inconsidérés? Mais c'est une erreur. Je ne forme aucun rêve... J'entrevois l'avenir, non pas à travers un nuage doré, mais bien tel qu'il sera. Je suis la "petite rose" solitaire, destinée à se flétrir sur le rosier qui s'agrippe au mur en ruines. Peut-être, comme dans le songe d'autrefois, un cavalier s'éprendra-t-il de la pauvre fleur sauvage. Mais alors elle saura lui répondre: "Non, non, beau cavalier, mon coeur est enflammé d'un trop grand amour, pour accepter l'hommage du vôtre". Alors il passera, laissant de nouveau la petite rose solitaire...

Les années s'écouleront, je mettrai la capote ainsi que le mantelet de soie, et nul ne saura que sous ce vêtement antédiluvien, bat un coeur meurtri. Mes cheveux blanchiront; il y aura une vieille fille de plus à Pont-l'Abbé. Je serai présidente des oeuvres, ou simplement trésorière; je raccommoderai les soutanes de nos vicaires et je tiendrai l'harmonium à l'église. Telle est ma destinée.

En écrivant ces lignes je songe à Miss Ellett, à cousine Emma, à tant d'autres encore qui ont vieilli avec leur rêve de jadis; court roman! quelques marguerites effeuillées à deux, l'espace d'un matin!

25 mars

Le temps s'est mis au beau, les jours deviennent plus longs et me permettent de rejoindre plus souvent Cécile de Kervo et Mesdemoiselles de la Rosière. Ces après-midi passées dans l'intimité de jeunes filles de mon âge me sont une distraction salutaire, car la solitude me pèse de plus en plus. Il est si démoralisant de concentrer toujours sa pensée sur le même sujet, et la mienne va sans cesse vers celui que j'aime!...

Dans ces réunions de jeunesse, j'oublie momentanément le chagrin qui m'oppresse. Mais hélas! comme il revient plus obsédant ensuite.

Alain de Kervo préside notre ouvroir. Les premiers temps il ne venait qu'à la fin, pour faire de la musique. Maintenant il nous égaye de son bavardage, pendant que nous travaillons. Sa compagnie est fort agréable; il a toujours le mot pour rire, et nous passons de joyeuses après-midi grâce à lui. Nous allons quelquefois nous promener ensemble. Mme de Kervo fait préparer son tennis; bientôt nous pourrons commencer à y jouer.

Je vois souvent Maurice de la Rosière. Il vient chercher ses soeurs chez Mme de Kervo. C'est un garçon aussi pondéré et froid qu'Alain est gai et agité. Son impassibilité me rappelle celle de mon tuteur. Cependant il n'a pas ces brusques changements d'humeur qui m'ont déroutée si souvent.

Quant au bon Casimir, il me fait une cour assidue... pour obéir à sa tante, cela ne fait aucun doute. Mais je reçois les hommages sans en être troublée le moins du monde. Mlle de Boënnec vient souvent voir mes cousines, et se fait accompagner de son neveu. Elle nous invite de même à aller la retrouver. Mais ni elle, ni Mlle Sidonie ne m'ont encore fait part de leur projet matrimonial. Je suis donc censée ne rien savoir...

1er avril

L'air est doux, parfumé de senteurs printanières; le souffle d'avril berce les foins. Les premières hirondelles volent sur les chemins creux et dans les bosquets le chant des rossignols et des bouvreuils célèbre le retour du printemps. Le pays d'Arvor s'éveille de sa léthargie, dans laquelle il est resté plongé pendant les longs mois d'hiver.

De ma fenêtre je regarde la lande immense; les silhouettes émincées des genêts, et la croissance arborescente des fougères y mettent une note de vie. Combien j'aime cette campagne renaissante!

Voici Pâques qui approche; cette fête ramènera peut-être mon tuteur parmi nous... Cette pensée me réjouit et m'épouvante tour à tour. Je serais heureuse de le voir, et cependant j'appréhende sa présence! Je crains de lui laisser deviner l'agitation de mon esprit. Et lorsque son regard plongera dans le mien, comme il le faisait souvent, aurai-je assez de force pour lui cacher mon trouble? Et s'il m'interroge, que répondrai-je?

(A suivre)

TRIBUNE LIBRE

La question du vieux pont Provencher

M. le Rédacteur,

Il y a quelques semaines, le nouveau pont de Norwood était ouvert à la circulation. Tout de suite, on s'est mis à la démolition complète du vieux pont et dans quelques jours il n'en restera rien.

Depuis une dizaine d'années, notre nouveau pont Provencher est, lui aussi, ouvert à la circulation. On a aussi démoli le vieux pont Provencher; mais, à l'encontre du vieux pont de Norwood, on n'en a fait qu'une démolition partielle, incomplète. En effet, depuis de longues années, on peut voir comme relique de ce vieux pont les cinq pilliers dont un penche chaque jour de plus en plus, ajoutant ainsi un coup d'oeil de plus en plus désagréable et peu en harmonie avec l'idée de ce que l'on peut se faire du beau. Notre pont Provencher est traversé chaque jour par un nombre respectable de piétons et de voyageurs en tramway et en automobile. Instinctivement, tous jettent un regard navré sur ces cinq pilliers et les réflexions vont leur train. Les uns, poussant les choses à l'extrême, voient là une preuve évidente de l'incurie de nos administrations; d'autres, précisant leur point de vue, voient là une preuve de l'indifférence de nos échevins pour la chose publique, et surtout de ceux des quartiers 1, 2 et 3, disant que si cette situation s'était produite à Norwood, elle n'aurait pas été tolérée longtemps, grâce à la diligence des échevins des quartiers 4 et 5, et prennent comme témoignage la disparition rapide du vieux pont de Norwood; d'autres, enfin, se demandent s'il n'y a pas là une idée bien ancrée dans nos administrations, idée quelque peu soutenue par une partie de l'opinion publique, pour la conservation éternelle de ces cinq piliers comme vestige du passé.

Pour moi, n'étant pas de ceux qui ne voient dans l'administration de la chose publique que les points noirs et les faits désagréables, persuadé aussi que la perfection n'est pas sur cette terre et que, par conséquent, on doit souvent user d'indulgence et que avant d'émettre trop publiquement une idée ou porter un jugement, il faut faire une petite étude de la question afin d'en parler justement et sagement, je crois si mes renseignements sont bien exacts, que si la démolition du vieux pont de Norwood a été si rapide, c'est dû au fait que lors de la discussion et acceptation des estimés pour ce nouveau pont, par une sage et pratique pensée, la démolition du vieux pont avait été incluse dans ces estimés, ce qui n'avait pas été fait dans les estimés du nouveau pont Provencher. Pour nos gouvernants, cela remettait donc cette démolition dans le domaine des travaux à considérer et à exécuter. Question délicate, vu qu'il pouvait y avoir là plusieurs parties intéressées et surtout appelées à contribuer financièrement au coût de cette démolition. De plus, cette démolition est d'un coût financier assez élevé et dont il est difficile de donner une estimation assez juste, vu la difficulté du travail.

Cette question de démolition de ces pilliers n'est pas une chose nouvelle. Depuis une dizaine d'années, elle a été prise plusieurs fois en considération par nos gouvernants; mais, vu les difficultés, il n'y a pas eu de solution. C'est donc en quelque sorte une question nouvelle et d'actualité.

Depuis que nos citoyens de la partie nord de la ville ont vu la disparition rapide et complète du vieux pont de la partie sud, il semble qu'il s'est créé une impression, un mouvement pour que coûte que coûte on voie la disparition de ces cinq piliers d'un aspect disgracieux à l'entrée de notre cité. D'un autre côté, ce travail de démolition, quoique au premier abord d'une solution délicate et difficile, devra bien se faire un jour ou l'autre. On ne peut supposer que nous allons éternellement conserver ces piliers. N'est-ce pas le temps, malgré les difficultés, de s'y mettre? Ce travail ne nécessitant pas l'achat de matériel, c'est pour ainsi dire cent pour cent de travail pour nos travailleurs. La rumeur veut qu'à l'une de nos prochaines assemblées de notre conseil de ville, cette question soit présentée. Souhaitons que dans l'intérêt de tous elle trouve enfin une heureuse solution.

Un citoyen de Saint-Boniface,
Geo. CHAVANNE.
144, boulevard Dollard.

AU SACRE-COEUR

Visiteurs

S. E. Mgr Joseph Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, en route pour Montréal. Son Excellence sera co-consécrateur de Mgr Arsène Turquetil, O.M.I., évêque-élu, du vicariat de la Baie d'Hudson.

Le R. P. Michael Murphy, O.M.I., en route pour l'Est.

Baptêmes

Le 18 janvier, à l'hôpital Saint-Boniface — Apollinaire-Damase-Roger, né le 18, enfant de François-Xavier Fournier et d'Alma Gauthier. Le parrain et la marraine furent Jean-Baptiste Fournier et Agnès Gauthier.

Le 13 février — Marie-Gratia-Dorothée, enfant de E. Roy et de A. Dufault. Le parrain et la marraine furent Roger Arnould et Juliette Roy.

Le 14 février — Maurice-Félix-Raoul, enfant de Jules Massart et d'Hélène-Florence Pierre. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Félix Chalieux.

Feu Lucien Pierre

Un vieillard de 78 ans vient de s'éteindre. M. Lucien Pierre, né en Belgique et venu au pays il y a 23 ans, est décédé à l'hôpital Saint-Roch, de Saint-Boniface, lundi dernier, vers les 5 h. du soir.

Il laisse pour le pleurer ses quatre enfants, MM. Emile, Edmond, Albert, et Hélène, épouse de M. Jules Massart.

Le service funèbre eut lieu ce matin, à l'église du Sacré-Coeur, à 9 h. 15. Son corps repose dans le cimetère Sainte-Marie, de Wnnipeg.

La Société Saint-Jean-Baptiste

Le comité de régie s'est réuni le 10 au soir, et l'assemblée générale eut lieu le dimanche suivant. A plus tard pour le compte rendu.

Cependant annonçons que la partie de cartes de dimanche prochain sera sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste. M. Georges Senécal s'occupe actuellement de l'organisation de cette partie de cartes.

Notes hâtives

Le R. P. Kalmès, O.M.I., principal de l'école de Fort Alexandre, a ouvert la série des instructions du carême, au soir du mercredi des cendres.

Les Dames de Sainte-Anne eurent leur partie de cartes vendredi dernier. Mme J.-A. Rhéaume vit aux détails. Bon succès.

Pour l'école

Les enfants de l'école ont donné leur soirée de partie de cartes, dimanche dernier. Leur bonne volonté ne se contenta pas du programme le plus usuel; jugez:

Chant, "La soupe aux pois", par élèves de l'école du Sacré-Coeur. Piano, Mlle A. Poirier.

Marche militaire et récitation, par les garçons. Piano, Mlle J. Belair.

Comédie, "A Cup of Coffee" par les élèves des grades 8 et 10.

Chant, "Un berger discret". Piano, Mlle O. Poirier.

Les liqueurs douces avaient été gracieusement données par la compagnie Coca-Cola. Autres noms de donateurs: Mmes H. Poirier, G. Joyal, T. Beaubien, D. Léger; Mlles E. Roy, J. Guay, S. Brunos, F. Paquin.

Prix pour whist: Mlle C. Doyle, Mmes A. Roy et E. Lalonde; MM. F. O'Connell, D. Rousseau, A.-L. Farrell.

Au bridge: Mme O. Bourbonnais et M. L. Léger.

Rafles: M. E. Aubin gagne le $5 en or; Mme J.-B. Lauzon gagne le coussin.

Prix d'entrée: Mlle C. Carignan et M. D. Rousseau.

M. A.-J. Dostert présida cette soirée et sut remercier les religieuses et les enfants en des termes parfaitemnt appropriés.

* * *

Mlle Lucienne Bérubé, de Montréal, est en promenade chez son oncle, M. Rosaire Vien, de la rue Furby.

Premiers de chaque degré à l'école du Sacré-Coeur

Grade X: Georgette Perras, Laurette Rhéaume.

Grade VIII: Lorraine Saint-Godard, Thérèse Rhéaume.

Grade VII: Germaine Rousseau, Alma Taillon.

Grade VI: Vivianne Saint-Godard, Albert Delorme.

Grade V: Irène Fauchère, Henriette Bédard.

Grade IV: Louis Bourbonnais, Rita Taillon.

Grade III: Léo Durand, Thérèse Guertin.

Grade II: Marguerite Louis, Bernadette Gosselin.

Grade I: Huguette Laflèche, Dorothée Audet.

Cours préparatoire: (a) Antoine Guertin, Rita Pelletier; (b) Marcelle Vien, Yvonne Latourelle.

Ligue de Quilles

Equipe—	G.	P.	Pts	Moy.
Bédard	16½	4½	33	180
Comeau	14½	6½	29	168
L'Heureux	14	6	28	177
Belair	14	6	28	175
Larivière	10	11	20	166
Sala	8	13	16	164
Léveillé	6	18	12	166
Pélissier	1	20	2	150

Records d'équipes: haute partie avec handicap: équipe L'Heureux, 978; hautes trois parties avec handicap: équipe Comeau, 2434; plus de 200: équipe L'Heureux, 59.

Records individuels pour demoiselles — Haute partie: A. Vien, 253; hautes trois parties: Y. Sala, 636; plus de 200: J. Vien, 14.

Records individuels pour messieurs — Haute partie; G. Bédard, 354; hautes trois parties: G. Bédard, 740; plus de 200: D. Belair, 32.

WINNIPEG

Une causerie sur Sarah Bernhardt

La prochaine soirée de l'Alliance Française aura lieu vendredi prochain, 19 février, à 8 h., à l'Université, salle C. Mme B. de Denus fera une causerie sur "l'enfance et la vocation de Sarah Bernhardt". Il y aura, comme de coutume, un excellent programme musical. L'entrée est gratuite et l'on compte sur une bonne assistance.

Une conférence sur Riel

M. Robert Watson, parlant sur Louis Riel devant les clubs des hommes et des jeunes gens du temple Knox, a dit que par l'organisation de son gouvernement provisoire et sa déclaration de la liste des droits en 1869, il a obtenu davantage pour la province que celle-ci n'aurait obtenu autrement.

L'exécution de Thomas Scott, a dit l'orateur, a condamné Riel à tout jamais, car ce fut un acte de vengeance, mais le gouvernement commit aussi une faute en le pendant. Il en fit un martyr et il l'est resté aux yeux de la population indienne. M. Watson a présenté le chef métis comme un orateur habile et l'homme le plus influent du pays en 1869.

Un fermier perd sa route et meurt dans la tempête

Vendredi matin, un cantonnier du Canadien National a trouvé, à Silver Plains, le corps gelé d'un homme qui a été identifié comme celui de Peter Regitnig, fermier du district.

Il était parti la veille, avec son garçon de ferme, pour aller chercher de la glace à la rivière Rouge. Au retour, les deux hommes furent séparés par la tempête aveuglante qui soufflait alors. Le garçon put se réfugier chez un voisin, mais Regitnig succomba de fatigue et de froid à peu de distance de sa demeure. Ses chevaux s'arrêtèrent à ses côtés; on les trouva le lendemain debout près de leur maître mort et à peine capables de se rendre à l'écurie.

Le malheureux fermier laisse une veuve et six enfants, dont le plus jeune n'a que trois semaines.

La Biscuiterie Christie-Brown ouvre une nouvelle manufacture

La manufacture de Winnipeg qui s'est ouverte le lundi 15 février représente le dernier mot comme perfectionnements modernes et sera l'une des plus belles biscuiteries du continent. Elle fournira les produits Christie aux quatre provinces de l'Ouest.

L'établissement qui a coûté un million, est sur l'avenue Notre-Dame ouest et occupe un bloc entier. C'est le résultat de plus de 76 ans de progrès.

Les directeurs de Christie-Brown sont: Chas-E. Edmonds, président; Austin-J. Bordley, vice-président et gérant des ventes; Ale.-A. Fraser, vice-président et gérant de la production; W.-J. Wilcox, assistant-gérant des ventes; S.-H. Young, gérant des ventes de district; Chas-E. Potter, gérant de la production à Winnipeg. Gérants des agences de vente: W.-M. Gill, Winnipeg; A.-J. Aitken, Régina; C.-G. Urquhart, Calgary; W.-W. McEwan, Vancouver.

* * *

Le remarquable effet d'un médicament

M. Gustave Roesler, de Long Island City, N.-Y., écrit: "Il y a six ans je souffrais terriblement de désordres de l'estomac, de constipation et d'autres troubles. Mon état devint si alarmant que je dus quitter mon travail. Après avoir vainement employé toutes sortes de remèdes, j'entendis parler du Novoro du Dr Pierre et m'en procurai. Ce médicament produisit sur moi un effet remarquable, car en peu de temps j'avais recouvré la santé. L'emploi régulier de cette médecine m'a rendu si fort et si vigoureux que je puis travailler comme un jeune homme, bien que j'aie soixante-dix ans." Les étonnants résultats obtenus par l'usage de cette médecine digne de confiance sont dus à son action sur les organes de digestion et d'élimination. Un simple essai prouvera sa valeur. Le Novoro n'est pas un commun article de commerce, car il est fourni directement par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill. Ecrivez aujourd'hui pour renseignements. Livré exempt de douane au Canada.